

PER

R-382

CON

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE

Maison mère

Lachine

# Revue Dominicaine

MARS 1961

ST-HYACINTHE, P. Q.

## SOMMAIRE

DENIS BOUCHARD : Souvenir

RÉGINALD DUMAS : Les vocations sacerdotales à l'enclère (2e partie)

BERNARD MAILHIOT : Paternité et maternité

GUY ROBERT : La Marquise Duparc et le classicisme

Dr G. PINSONNEAULT : Progrès et problèmes de la médecine moderne

### LE SENS DES FAITS

Le Cardinal Léger et les Origines de l'homme — Le sens de la vie sacerdotale — La fête de saint Thomas d'Aquin — Le Centenaire de la mort de Lacordaire — La dualité canadienne — Une journée d'étude de l'ACELF à la Maison Montmorency — Une liturgie en langue française — Le Septième Sceau — Chronique des disques.

### L'ESPRIT DES LIVRES

DIRECTION :  
MAISON MONTMORENCY  
COURVILLE (QUÉBEC-5), P. Q.



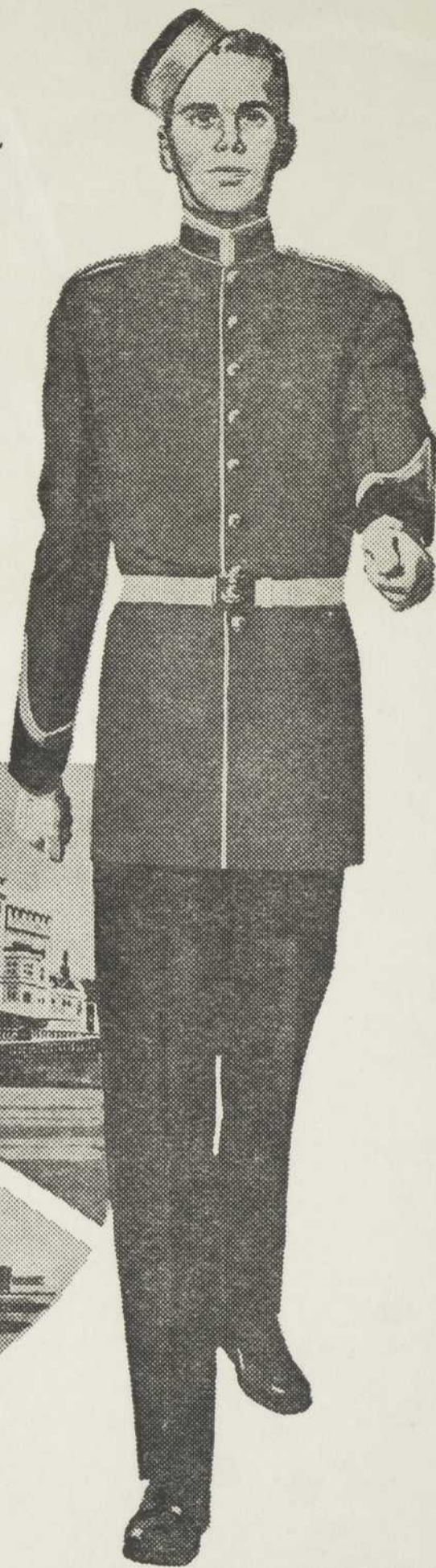
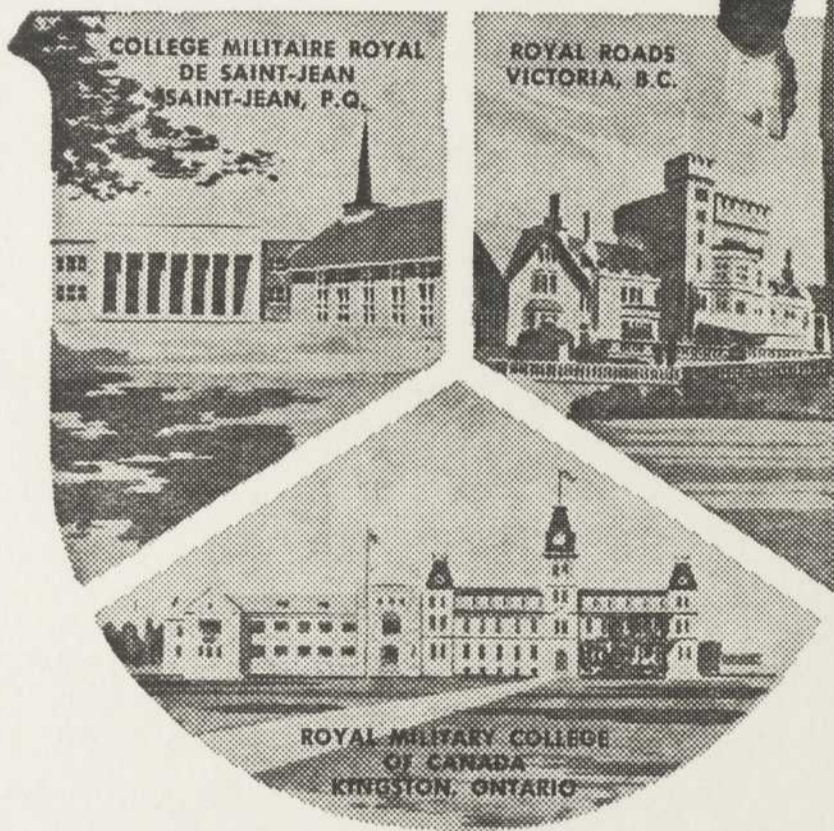
ADMINISTRATION :  
5375, AV. N.-D. DE GRÂCE  
MONTREAL-28, P. Q.

# Des Traditions durables

Des traditions fortes et vénérables constituent le fondement de la solide formation de chef qui se reflète aujourd'hui dans la devise des trois Collèges des services armés du Canada:  
Vérité — Devoir — Vaillance.

Au prestige du passé s'ajoute l'enseignement conduisant au diplôme universitaire que ces collèges dispensent aux élèves-officiers des forces armées du Canada. Des diplômés d'école secondaire, triés sur le volet, s'y préparent à d'intéressantes professions comme officiers de la Marine, de l'Armée ou de l'Aviation, ainsi qu'aux responsabilités que leur imposera leur brevet d'officier.

*pour édifier l'Avenir*



Grâce au Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP), le ministère de la Défense nationale offrira l'occasion à un nombre limité de diplômés d'école secondaire réunissant les qualités requises, d'obtenir un grade universitaire, soit dans les Collèges des services armés du Canada, soit dans des universités canadiennes désignées.

Vous pouvez obtenir, sans aucun engagement de votre part, toutes les précisions nécessaires en vous adressant au Centre de recrutement des forces armées le plus rapproché de votre résidence, ou en postant le coupon ci-contre. La clôture des inscriptions pour les candidats au cours de l'automne de 1961 est fixée au 1er juillet 1961.

Directeur du ROTP  
Quartier général de la Défense nationale,  
OTTAWA (Ontario).

TS-61-9HSAF-REV.

Veillez m'envoyer tous les renseignements sur le programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP)

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Province.....

Age ..... Instruction.....

Préférence Marine  Armée  Aviation

# Temps et argent

Épargnez les deux



Épargner est  
un plaisir à la

## BANQUE DE MONTREAL

*La Première Banque au Canada*

Il y a 72 SUCCURSALES de la B de M pour  
vous servir dans le district de MONTRÉAL

Tél. RE. 7-3689

### **B G L** INGÉNIEURS ET CONSTRUCTEURS LIMITÉE

Pierre F. Beaudry, président  
Maurice Gérin, vice-président  
Marcel Lamarche, sec.-trés.

7000, chemin Côte-des-Neiges  
MONTRÉAL, P. Q.

### F. BAILLARGEON · LIMITÉE

CIERGES — CHANDELLES — BOUGIES  
CALICES — OSTENSOIRS — CIBOIRS  
CHANDELIERS — LUMINAIRES — VERRERIE  
TABERNACLES ET VOÛTES DE TABERNACLES  
ACCESSOIRES DU CULTE

SAINT-CONSTANT Victor 2 M O N T R É A L  
Clé Laprairie, Qué 9467 51 Notre Dame 0.

Tél. LA. 1-2131

H O M M A G E S  
de

### MONGEAU & ROBERT CIE, LTÉE

1600 est, Marie-Anne  
MONTRÉAL, P. Q.

### UN HOMME HEUREUX SE PORTE TOUJOURS BIEN



...et, pourrait-on ajouter, possède un système de chauffage et une plomberie en bon état. Notre longue expérience en travaux de chauffage-plomberie nous permet de collaborer d'une manière rationnelle et pratique avec les autorités dirigeantes et les architectes dans l'élaboration et l'exécution de leurs projets.

Théorie alliée à la pratique,  
voilà notre secret.

VICTOR 9-4107  
360 EST. RUE RACHEL — MONTRÉAL

# NATIONAL

TILE AND TERRAZZO CO. LIMITED

Tél. RA. 9-3220

Tél. RA. 9-3229

Tuiles — marbre — terrazzo — céramique — ardoise — mosaïque  
Pour tous vos problèmes, consultez-nous ! Sans obligation

7979, 14e AVENUE

VILLE SAINT-MICHEL

# Sommaire

Mars 1961

DENIS BOUCHARD : *Souvenir*

Poésie et plastique se donnent ici la main comme deux sœurs jumelles.

RÉGINALD-M. DUMAS, O. P. : *Les vocations sacerdotales à l'enchère (2e partie)*

Devant la crise du recrutement sacerdotal ou religieux il faut éviter honnêtement la panique et renoncer à l'enchère. Vaut mieux violenter la Providence que les candidats au sacerdoce.

BERNARD MAILHIOT, O. P. : *Paternité et maternité*

L'auteur passe en revue les exigences psychologiques, la génitalité et la psychosexualité, la complexité des sexes, les conditionnements psychologiques, pour conclure que les hommes mariés ne se sauvent qu'à travers une femme.

GUY ROBERT : *La Marquise Duparc et le classicisme*

Molière, Corneille et Racine se retrouvent autour d'une comédienne.

Dr G. PINSONNEAULT : *Progrès et problèmes de la médecine moderne*

Les vieillards et tous les malades que la médecine a sauvés sont-ils ce qu'il est convenu d'appeler *des gens bien portants* ? D'après les statistiques, on se porte moins bien aujourd'hui qu'autrefois. La médecine a abaissé la mortalité mais elle a accru la morbidité. Les gens valides resteront-ils toujours assez nombreux pour pourvoir au soin des invalides ?

## Le sens des faits

A. LAMARCHE, O. P. : « Le Cardinal Léger et les Origines de l'homme ».

T.-M. LANDRY, O. P. : « Le sens de la vie sacerdotale ».

A.-M. MONETTE, O. P. : « La fête de saint Thomas d'Aquin ».

A. LAMARCHE, O. P. : « Le Centenaire de la mort de Lacordaire ».

G.-H. LÉVESQUE, O. P. : « La dualité canadienne ».

A. LAMARCHE, O. P. : « Une journée d'étude de l'ACELF à la Maison Montmorency ».

H.-M. ROBILLARD, O. P. : « Une liturgie en langue française ».

MICHELINE DUMONT : « Le Septième Sceau ».

DOMINIQUE VÉRIEUL : « Chronique des disques ».

## L'esprit des livres

EMILE CASTONGUAY : « Le journal d'un bourgeois de Québec ».

MARCEL ROUSSIN : « Le Canada et le système inter-américain ».

MARCEL TRUDEL : « L'esclavage au Canada français ».

J.-C. MAGNAN : « Confidences ».

J.-M. LEVASSEUR : « Le lieu théologique *histoire* ».

J.-A. TRUELLE : « Introduction à la psychologie ».

LOUIS BOUYER : « Introduction à la vie spirituelle ».

LOUIS BARJON : « Mondes d'écrivains, destinées humaines ».

CHARLES KERVEN : « Fils de Corsaire ».

JOSÉ-M. BOUCHET : « Les cadets de la Montagne Noire ».

HERVÉ CARRIER, S. J. : « Le sociologue canadien Léon Gérin ».

P. TOUILLEUX : « Introduction aux systèmes de Marx et Hegel ».

CLAIRE MARTIN : « Doux-amer ».

MAURICE GAGNON : « Entre tes mains ».

# REVUE DOMINICAINE

DIRECTION:  
R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.  
MAISON MONTMORENCY  
COURVILLE (QUÉBEC-5) P. Q.

ADMINISTRATION:  
R. P. PAUL TREMPE, O. P.  
5375, AV. N.-D. DE GRÂCE  
MONTRÉAL-28, P. Q.

---

Vol. LXVII

Tome I

Mars 1960

---

## *Souvenir*

*Il pensait dans sa tombe un silence de pierre,  
Pâle, lui si près de nous !  
Et le feu des bougies sur sa vaste paupière  
Tremblait en grands remous.*

*Cette danse des cierges frémit, clouée de pleurs ;  
Tous ces masques moroses !  
De chagrin, de douleur...  
La nuit est dans les voix ; les sanglots sous les roses !*

*Et le mort statuesque  
Pense l'éternité dans sa face de glace...  
Jamais moment burlesque  
N'effacera le goût ni l'ampleur de ce masque.*

Denis BOUCHARD

*Skidmore College*

# Les vocations sacerdotales à l'enchère

## DEUXIÈME PARTIE

### *Les fils de lumière doivent être honnêtes*

La panique rend facilement malhonnête. Dans la déroute il n'y a plus de propriété privée. Dans l'affolement qui se souvient du respect des droits ?

Ceux qui sont pris de panique devant le fléchissement des vocations sacerdotales et religieuses (ne pas confondre avec ceux qui sonnent l'alerte (*voir la première partie, numéro janvier-février*), ne s'importunent pas toujours suffisamment, dans leur hâte d'accumuler les recrues, des droits exclusifs qu'à Dieu sur les âmes.

Tel garçon, telle jeune fille a une bonne nature, une générosité « consolante ». On présume alors que, à moins de preuve évidente du contraire, cette personne est appelée à l'état sacerdotal ou religieux. On prend pour acquis, dans les conseils et avis qu'on lui prodigue, que l'entrée au grand séminaire ou au noviciat n'est qu'une question de temps, que le premier devoir est de protéger cette âme contre les influences extérieures qui pourraient orienter son esprit vers d'autres débouchés. Est-ce honnête ?

Ce n'est pas de telles méthodes que propose le Cardinal : *Seul le prêtre a mission de pénétrer dans l'intime de la conscience pour juger de certaines aptitudes essentielles requises pour le sacerdoce* \*. C'est assez dire l'ampleur des responsabilités qui lui sont alors confiées et le jugement dont il doit faire preuve.

*Un contrôle prudent et discret, exercé par le prêtre sur les conditions familiales et sociales où évolue l'enfant, permettra de discerner s'il y a vraiment espoir d'une vocation réelle.* — Il s'agit d'observer et de protéger quelque chose qui naît dans le cœur de l'enfant, non d'imposer à sa crédulité ce qu'on aimerait y trouver.

\* Toutes les citations en italiques de cet article sont extraites de la Lettre pastorale du 8 septembre 1960 : *Nos responsabilités chrétiennes en face du recrutement sacerdotal*, document numéro 319.

## LES VOCATIONS SACERDOTALES À L'ENCHÈRE

Soyons donc honnêtes. On ne se trompe guère quand on recherche exclusivement la vérité et non des avantages pratiques, comme le notait Sa Sainteté Jean XXIII dans son dernier discours de Noël. Reconnaissons avec Son Eminence le Cardinal qu'un grand nombre de vocations sacerdotales s'étiolent faute d'un climat sain : *L'esprit de sacrifice tend de plus en plus à disparaître, même au sein des meilleures familles. Le confort moderne diminue, chez nos enfants, le sens de l'effort... Beaucoup de jeune gens se voient fermer les portes du sanctuaire parce que, aux jours difficiles de l'adolescence, ils ont contracté des habitudes dont ils ne peuvent se défaire pour assumer les graves obligations du célibat ecclésiastique.*

Mais cela dit et compris, ne remplissons pas les vides creusés dans les rangs du clergé par ceux qui ont eu peur de s'engager, en y substituant des gens dont la valeur humaine est indiscutable, mais que le Seigneur semble avoir prévu pour d'autres tâches.

Acceptons d'avance que, à moins d'une dure récession, il n'y aura pas de mouvement spontané de la jeunesse vers l'état sacerdotal ou religieux. Le bon vieux Toynbee a échafaudé son système d'histoire des civilisations sur l'idée que les valeurs spirituelles ne prennent aisément leur essor qu'au moment où elles sont mises au défi par l'écroulement des biens matériels. Je crois bien que tout le monde est d'accord là-dessus.

Puisque le rythme de vie actuel va contre les valeurs religieuses, entraînons les jeunes (tous les jeunes et non pas seulement ceux que nous pensons pouvoir attirer au sacerdoce) à la réaction contre leur propre confort bourgeois, au nom des valeurs spirituelles (humaines autant que divines) qui se cherchent une voie dans leur cœur.

### UN STYLE DE VIE

*Le problème des vocations, actuellement, est avant tout un problème de persévérance à travers les obstacles que pose la vie moderne. Cela ne veut pas dire qu'on doive mettre en garde contre ces obstacles*

*pour* augmenter le taux des vocations ; cela signifie qu'on doit affronter de telles embûches pour faire des chrétiens adultes. Le reste viendra bien par surcroît. Soyons honnêtes avec les jeunes ; autrement ils auront raison de perdre confiance en nous.

Le scoutisme est un des mouvements qui fournit — en proportion de ses effectifs — le plus grand nombre de vocations religieuses et sacerdotales. Son but n'est pourtant que de donner aux jeunes un complément de formation dans les heures de loisir, à travers le jeu. Pourquoi un mouvement, dont l'objectif spirituel n'est pas immédiat, atteint-il des résultats si impressionnants ? Parce qu'il maintient chez ses membres un idéal infini et assure un style de vie exigeant. Le garçon est alors tout disposé à entendre la voix de Dieu et à accepter, s'il y a lieu, l'invitation au sacerdoce.

Qu'on envoie des recruteurs à l'intérieur du mouvement scout ; qu'on y organise des campagnes en faveur du sacerdoce : ce sera un monumental échec. Le scoutisme ne dispose pas les adolescents à un « plus haut service » en les écrasant de propagande, mais en suscitant un climat chrétien.

Le jeune veut être fidèle à lui-même. Qu'on le maintienne à son meilleur d'aujourd'hui. Il percevra, au-dedans de lui-même, quel doit être son meilleur de demain. Il a le Saint-Esprit autant que nous, cet enfant-là. C'est lui qui, dans ses échanges avec Dieu, entendra les messages qui lui sont destinés.

Aider les jeunes à converser avec Dieu : le principal objectif de l'éducateur chrétien (à tous les niveaux) est là. La contemplation est le but ultime de toute vie humaine et la raison d'être définitive de notre intelligence. C'est en elle qu'un homme, qui veut mener une vie totalement unie à Dieu, culmine toutes ses puissances. C'est pour elle — pour cet échange d'amitié — que Dieu nous prend en grâce dans ses sacrements. C'est pour en favoriser l'éclosion que l'Eglise exige l'enseignement catholique dès le niveau primaire. Il n'y a pas d'autre voie d'accès que celle-là vers le sacerdoce.

## LES VOCATIONS SACERDOTALES À L'ENCHÈRE

*Les éducateurs de carrière remarquent que nos adolescents n'ont aucun attrait pour prier. C'est même devenu pour eux une contrainte dont ils cherchent à se libérer en quittant l'école... Ce qui importe avant tout c'est de faire comprendre [à l'enfant] le sens de la prière et le rôle qu'elle doit jouer dans la vie. On a plus de chance alors de lui faire aimer la prière, ce qui est absolument nécessaire si l'on est en présence d'un futur prêtre.*

Notez bien les derniers mots du Cardinal : « Si l'on est en présence de », non « si l'on veut en faire » un futur prêtre. Honnêteté ici encore.

Les initiatives pour promouvoir la vie spirituelle des jeunes de façon authentique, en s'inspirant des lignes de force de la prière chrétienne (Bible, liturgie, oraison), se font aujourd'hui de plus en plus nombreuses. Je pense moins ici aux activités de caractère occasionnel, comme un pèlerinage à Saint-Benoît ou une retraite de cinq jours en silence (qui créent une profonde impression mais conservent un caractère épisodique) qu'aux organismes à action plus soutenue où, à travers une générosité collective, plusieurs jeunes s'initient à la prière.

Je n'en cite aucun, mais j'ai devant les yeux l'exemple de multiples mouvements de ce type, qui ont éveillé le désir du sacerdoce avec d'autant plus d'efficacité qu'ils visaient moins à assurer un simple recrutement.

Les jeunes, en grand nombre, soupirent après l'homme qui leur apprendra la véritable prière, tant ils se sentent blasés et fragiles dans leur solitude de créature ambitieuse. J'ai pu l'observer quand j'ai entrepris, l'an dernier, des rencontres sur le thème : « A la recherche du Dieu vivant ». Mais ils réclament des éducateurs honnêtes. Je me souviens de la révolte de certains jeunes quand ils se firent déconseiller par un prêtre de participer à nos rencontres, pour le motif avoué qu'il ne voulait pas risquer qu'un autre « vole » des vocations si soigneusement entretenues et nourries pour sa communauté.

### LE NON-APPELÉ N'EST PAS UN RÉSIDU

Devant des préjugés aussi désolants, qui révèlent trop clairement la manière habituelle d'agir de ces hommes, comment s'étonner que la

crise des vocations soit si aiguë ! Ceux qui veulent apprendre à prier et qui ne visent pas au sacerdoce ne sont-ils donc que la gangue qu'on sépare du métal au moment du raffinage ?

Il me semble, au contraire, que nous devons accorder une attention particulière à ceux-là. Car ce sont eux qui, demain, prendront la relève de prêtres désormais trop peu nombreux, dans les domaines para-sacerdotaux où ceux-ci devront céder la place (quand l'urgence se fera encore plus dramatique) en vue d'assignations plus proprement cléricales.

Cela me conduit à un autre domaine où le prêtre doit se montrer honnête en rapport avec le problème des vocations sacerdotales : celui de l'élargissement des carrières laïques. Socialement, le sacerdoce a perdu de son attrait en face des possibilités multiples de réussite humaine des nouvelles carrières. Il ne sert donc à rien de tenter une comparaison entre les deux orientations, en partant du thème : « une vie pleinement réussie ». Car la médecine, le génie ou les sciences sociales fournissent aujourd'hui au jeune d'aussi bonnes occasions de mettre en œuvre, pour une grande cause, toutes ses possibilités d'homme et de chrétien.

Chez la jeune fille le contraste est encore plus frappant. Avec l'avènement de la femme sur le plan social, une jeune fille peut réaliser un idéal de caractère éducatif ou médical sans avoir à s'affilier à une communauté religieuse.

Raison de plus donc, pour présenter aux jeunes les vraies raisons d'une orientation sacerdotale ou religieuse et le seul facteur déterminant : le choix personnel, fait par Dieu et reconnu par l'Eglise au jour de la profession ou de l'ordination. *La vocation est un don de Dieu, qui se réserve le droit de choisir Lui-même ceux qu'Il destine au service des autels. Mystère inconcevable de l'appel divin à la dignité du sacerdoce ! Seul celui qui a été marqué par le signe de l'Esprit peut aspirer à gravir les degrés du sanctuaire.*

A ce propos m'est-il permis de signaler la tendance actuelle pour redonner aux petits séminaires leur signification primitive d'instituts diocésains pour la préparation du futur clergé. On peut être d'accord ou différer d'opinion avec les promoteurs de cette réorganisation. A l'appui

## LES VOCATIONS SACERDOTALES À L'ENCHÈRE

des thèses contraires on peut invoquer des arguments soutenables. Un point toutefois est clair : en tout état de cause il faudra être honnête et conséquent.

Dans la mesure, en effet, où cette tendance s'accroîtra, il deviendra important d'aviser les parents que l'institution où ils envoient leur enfant ne fournit pas uniquement une formation chrétienne générale, mais cherche à communiquer dès l'adolescence des habitudes utiles à un futur clerc. Ainsi, certaines limitations de caractère disciplinaire n'auront pas l'allure vétuste qu'on leur reprocherait dans un autre contexte, mais feront partie d'un ensemble qui dispose le jeune homme aux qualités dont il aura besoin quand il sera plus tard prêtre. De même les conseillers spirituels préviendront le garçon d'interpréter leurs directives en fonction du but propre de l'institution.

Mais si les petits séminaires devenaient des instituts spécialisés, qu'advierait-il des garçons que les parents y envoyaient jusqu'ici dans le simple dessein de leur assurer des études secondaires ?

L'honnêteté obligerait à choisir l'une des deux orientations suivantes : soit diviser l'institution en deux sections sur le plan disciplinaire (comme c'est le cas, par exemple, au Collège St-Alexandre de Limbourg), soit, plus radicalement, orienter exclusivement la maison vers son objectif propre. Resterait, dans ce dernier cas, à pourvoir à l'éducation de ceux qui ne pensent pas explicitement au sacerdoce ; dans plusieurs villes de moyenne importance aucun collège classique n'est prévu à leur intention. Voilà du coup reposé le problème de notre système éducatif. Mais ne nous aventurons pas !

### TÉMOINS POUR OU CONTRE ?

Où l'honnêteté des éducateurs peut-elle encore jouer, en présence de vocations embryonnaires ? Je m'arrête ici à deux points : l'information et le témoignage.

L'information portera sur la nature du sacerdoce ou de la vie religieuse, sur les fonctions du prêtre ou du religieux, sur les besoins de l'Église, sur l'attente des fidèles et des incroyants. Qu'elle prenne la

forme d'une causerie, d'un film ou d'une brochure, elle aura toujours la dignité qui convient au sujet traité. Il n'est jamais permis de faire du cirque pour attirer l'attention sur un domaine qui mérite tant de respect, même si les enfants aiment mieux aller au cirque qu'aux vêpres. Elle évitera la mièvrerie et l'artificiel dans le texte comme dans l'image, ainsi que les appels à l'émotivité d'une publicité tapageuse. Au fait, il ne s'agit pas de publicité ou de propagande, mais d'information ; car nous ne vendons pas une marchandise, nous renseignons objectivement quelqu'un qui veut savoir si tel bien lui convient.

Le témoignage est un outil plus puissant, car il fait agir les ressorts inconscients du mimétisme et de l'identification. Il peut se mêler aux organes d'information, mais il atteint sa plénitude dans la personnalité de chaque clerc ou religieux que l'adolescent rencontre.

Quel témoignage donnons-nous aux jeunes ? Avant de leur parler de façon honnête, leur présentons-nous d'abord le visage d'hommes honnêtes avec Dieu et eux-mêmes ?

Dirai-je d'abord que ce n'est pas toujours sur les points que nous aurions prévus que nous sommes le plus jugés.

Ainsi l'on répète que le costume des religieuses joue en leur défaveur. Jusqu'à un certain point, admettons-le, mais pas de façon aussi critique qu'on le dit en certains milieux (pas autant, du moins, que ne le pense le sexe fort). Les jeunes filles ont un goût inné des parures et elles seraient désolées de voir une religieuse dans un uniforme trop discret. Rarement la barrière de l'habit, seule, suffit à éloigner des sœurs.

Ce qui les indispose plus encore contre la vie religieuse féminine, c'est d'abord l'attachement disproportionné à des coutumes qui ont totalement perdu leur valeur de signe. Ne recouvrant aucune réalité correspondante, ces traditions donnent aux jeunes l'impression qu'on veut dissimuler son indigence spirituelle sous un attirail artificiel.

Une jeune fille que je connais, et qui n'a pas de préjugés contre la vie religieuse, ne pouvait admettre qu'on oblige une novice à toujours tenir les mains à la ceinture quand elle circule dans les corridors. Une

## LES VOCATIONS SACERDOTALES À L'ENCHÈRE

autre devenait affolée à la pensée des démarches diplomatiques et du protocole compliqué par où devait passer une postulante avant son accueil au monastère.

Pourtant, cela est encore tolérable. Ce que les meilleures elles-mêmes ne peuvent accepter, c'est un manque de charité entre religieuses, qui contredit la définition même de l'état de perfection auquel elles ont voué leur vie. Combien de collégiennes ont l'occasion d'entendre à travers une cloison certaines médisances entre sœurs, ou de recevoir les confidences de l'une sur le compte d'une autre.

De même, contre les prêtres, il faut savoir déceler les témoignages qui font véritablement obstacle à la vocation des jeunes, parce qu'ils révèlent une dissociation entre l'engagement et la vie.

L'argument des adolescents qui crient le plus fort porte invariablement sur le confort et l'embourgeoisement du prêtre. Sans le minimiser, reconnaissons que c'est loin d'être le plus sérieux.

De fait, l'on cite souvent à ce propos, sans chercher à les contrôler, toutes les plaintes qu'on a pu entendre. Car elles peuvent fournir un prétexte facile pour se désolidariser soi-même de la vocation sacerdotale, qu'on a peur d'envisager parce qu'on est trop attaché à son propre bien-être. Phénomène de projection que les psychologues connaissent bien. Il semble moins lâche de tourner le dos à un grand idéal, quand on voit ses aînés l'abîmer et le contrefaire.

Là où il faut porter une plus grande attention, c'est quand on accuse le prêtre de démissionner sur le plan de la valeur humaine et sociale qu'on attend de l'élite et à laquelle la jeunesse actuelle est particulièrement sensible.

On reproche souvent au clergé, et pas toujours inconsidérément, de manquer de curiosité dans le domaine de sa compétence (renouveau liturgique), de limiter son univers mental à des préjugés démodés (l'anti-féminisme), ou à un moralisme étroit (le péril des *shorts*). On l'accuse encore d'être inassimilable par une société démocratique, régissant un presbytère de façon discrétionnaire, usant des privilèges de respect qu'on

lui accorde pour outrepasser les prescriptions de la loi civile commune (impôts, circulation automobile, douanes). De telles attitudes minent la confiance des adolescents.

Un témoignage que les jeunes observent avec une particulière attention est celui de leurs amis ou confrères, qui ont pris avant eux le chemin du cloître ou du séminaire. On voit par là combien ils tiennent à être objectifs et à ne pas juger la vie sacerdotale sur des agissements qui pourraient bien n'exprimer que le comportement d'une génération différente. Ils veulent savoir comment réagit un garçon de leur âge, qui vivait il y a peu de temps dans des conditions semblables aux leurs, en face de la condition cléricale.

Ils s'attendent sans doute à découvrir chez lui un certain pli ecclésiastique. Mais ils ont parfois la surprise d'apercevoir un homme qui a soudain jeté par-dessus bord toutes ses idées, ses façons de parler, ses centres d'intérêt d'hier. « Ce n'est plus lui. Qu'est-ce qu'ils lui ont fait ? », s'écrie-t-on parfois devant des attitudes empesées ou des jugements étroits, visiblement appris au noviciat ou au séminaire. L'honnêteté s'oppose à ce que, pour devenir homme de Dieu, on doive se défaire de tous les traits de caractère que la nature et la grâce ont imprimés dans un être avant l'âge de vingt ans.

De façon plus décisive encore, le jeune se sent atteint au cœur de son idéal par le pessimisme sacerdotal. Qu'un prêtre soit trop paternaliste, ou trop ancien dans ses idées, ou trop fortuné, ou trop vif de caractère, on lui pardonnera n'importe quoi s'il rayonne la joie, s'il semble heureux dans son métier de prêtre.

La grande question devant ces prêtres plaignards qui font porter sur les autres (et comme par une sorte de sadisme, sur les jeunes en particulier) le poids de leurs frustrations : « Pourquoi donc s'est-il fait prêtre ? Aurait-il été plus ou moins forcé d'accéder aux Ordres ? — De grâce, laissez une école ou un camp de jeunes sans aumônier, plutôt que d'y envoyer un prêtre neurasthénique !

## LES VOCATIONS SACERDOTALES À L'ENCHÈRE

Quand l'éducateur a su résister à la panique et renoncer à l'enchère devant la crise du recrutement sacerdotal ou religieux, quand il a manifesté une honnêteté sans détour vis-à-vis la vocation, avec le respect de personnes que Dieu a voulues autonomes et libres, quand il a ainsi posé les bases de jugements et de démarches signées par la prudence, à ce moment-là il peut dire qu'il a fait sa part pour la relève.

Ayant accompli ce que Dieu attendait de lui, il demandera au Seigneur de féconder son action. « Paul a planté, Apollos a arrosé ; mais c'est Dieu qui fait pousser les semences ». Avec les enfants, les malades et les communautés religieuses du diocèse de Montréal qui, au cours de la présente campagne en faveur des vocations, se mettent à genoux pour implorer le Seigneur, il osera *violenter la divine Providence pour qu'Elle daigne jeter les yeux sur nos pressants besoins et nous donner de nombreux et saints prêtres.*

Notre action serait évidemment vaine si nous n'avions l'appui divin ; mais ne comptons pas sur le support du ciel si nous n'avons d'abord été honnêtes.

Car, si Dieu est intéressé à ce que le sacerdoce de Son Fils se perpétue dans l'Eglise pour que Son Nom soit connu, Il veut bien se réserver le choix de Ses délégués et ne pas se les faire imposer par des hommes au zèle mal éclairé.

Pourtant, mystère de Son engagement vis-à-vis l'humanité, Il acceptera même ceux qu'Il avait d'abord prévus pour d'autres fonctions. Ceux-ci ne seront jamais tout à fait heureux dans le sacerdoce, mais les fidèles en recevront quand même lumière et vie.

Quant à ceux qui auront généreusement prêté l'oreille à la Parole divine les invitant au dépassement et qui auront trouvé leur voie vers le grand séminaire ou le cloître, grâce à l'influence de conseillers honnêtes et consciencieux, ils auront toutes les chances de devenir les prêtres adultes dont a besoin la présente humanité.

Réginald-Marie DUMAS, O. P.

## Paternité et maternité

### LEURS EXIGENCES PSYCHOLOGIQUES

Parmi les histoires nombreuses qui circulent sur le compte des psychologues, j'en retiens une en guise d'introduction. Il s'agit d'une rencontre sur le train d'un physicien, d'un philosophe, d'un théologien et d'un psychologue. La conversation s'étant engagée entre eux, chacun des quatre interlocuteurs ne tarda pas à profiter de l'occasion pour démontrer l'excellence et la supériorité de sa science. Le *physicien* fut le premier à s'affirmer : « Seule la physique atteint le concret et le réel : elle seule en fin de compte est utile à l'homme, en lui révélant les secrets et les mystères de la matière, car c'est sur cette terre que l'homme doit vivre ! » Le *philosophe* aussitôt de répliquer : « La physique n'atteint que les apparences des choses, la philosophie en rejoint l'essence. La physique saisit les phénomènes dans leur devenir, seule la philosophie les explique à la lumière de l'être ». Le *théologien* crut bon alors d'intervenir et de faire valoir le point de vue de sa science sacrée : « Il est vrai, je le concède, que la philosophie est supérieure à la physique et à toutes les sciences de la nature. Non seulement elle nous donne l'intelligence de l'être même des choses, mais elle seule réussit à éclairer le monde créé à la lumière de l'Incréé. Mais la philosophie ne fait appel qu'à la raison. Le Dieu qu'elle nous présente, nous savons à peine qu'Il existe, nous ignorons tout de ce qu'Il est. Seule la théologie, à la lumière de la foi et du donné révélé peut nous apprendre à connaître Dieu. Le mystère de sa nature intime, la théologie seule peut se permettre de le sonder, de l'explorer, de le dévoiler quelque peu à nos esprits créés ! » Le *psychologue* qui jusqu'ici s'était tu et avait écouté, en observateur amusé, les propos de ses collègues, du ton le plus impassible consentit enfin à parler : « Pauvres vous, ne savez-vous pas que les constructions de vos esprits, vos si prétentieuses théories, vos systèmes de pensée ne sont que des projections de vos états émotifs, plus ou moins infantiles, sinon plus

## PATERNITÉ ET MATERNITÉ

ou moins morbides. La psychologie, et elle seule, peut s'objectiver à l'égard du réel ; elle seule est capable de parfaite lucidité à l'égard de son objet. Elle se situe bien au-dessus de toutes les sciences et de toutes les sagesse, puisqu'elle seule peut décider de leur validité à chacune, opérer un décalage très net entre ce que contiennent d'objectif (toujours très peu) les explications des sciences et la part insoupçonnée du subjectif qui s'y glisse. Elle seule est à même de dégager les besoins inconscients qu'essaient de satisfaire par leur activité intellectuelle autant les savants, les philosophes que les théologiens. Ils essaient tous d'échapper à leurs anxiétés et à leurs angoisses en échafaudant leurs théories et en construisant leurs systèmes. La psychologie domine la hiérarchie du savoir, elle occupe seule le sommet de cette pyramide, parce qu'elle seule a accès aux profondeurs de l'âme ! »

La psychologie ne manque pas, il faut en convenir, ni de prétentions, ni de suffisance ! Cette histoire, tout en étant une caricature quelque peu chargée, illustre avec justesse les deux travers typiques de plusieurs psychologues. Certains en effet semblent atteints de *délire d'interprétation*. Ils veulent tout interpréter, comportements, attitudes, pensées et émotions chez autrui en termes cliniques. Ils sont constamment à l'affût du moindre symptôme ! D'autres psychologues, quand ce ne sont pas les mêmes, souffrent d'un *complexe de viol*. Ils semblent n'avoir aucune conscience des limites, de l'impuissance ainsi que du caractère fruste de leurs instruments de sondage. Doués de plus d'esprit de géométrie que d'esprit de finesse, ils entreprennent de tout explorer jusqu'à vouloir percer le secret des cœurs, ne sachant pas respecter les limites de l'inviolable et s'incliner devant le mystère des prédestinations individuelles.

De ces deux travers, nous essaierons de nous garder, tout au cours de cet article. Le point de vue du psychologue à l'égard d'un problème aussi complexe est loin d'être exhaustif. Seules certaines dimensions, les aspects spécifiquement psychiques de ce problème, relèvent de sa compétence. Encore le psychologue n'a-t-il que des données provisoires à offrir. La psychologie, si on la compare aux autres sciences de l'homme,

est une toute jeune science. Peut-être est-ce pour cette raison que sa langue est hermétique et si souvent pédante. En réponse aux énigmes soumises à son diagnostic, la psychologie ne fait et ne peut que balbutier des hypothèses !

#### GÉNITALITÉ ET PSYCHOSEXUALITÉ

Freud, on doit le reconnaître, nous a révélé le monde de l'inconscient, un monde insoupçonné avant lui. De lui nous avons appris que tout être humain est doté à sa naissance d'un potentiel vital, constitué de pulsions, d'instincts ou de tendances. Depuis Freud, les psychologues sont d'accord, à quelques exceptions près, pour reconnaître en nous deux pulsions de base, la sexualité et l'agressivité. Ils affirment en plus, et pour notre débat il importe de le retenir, que ces deux pulsions sont, à l'état inné, ordonnées l'une à l'autre : l'agressivité est au service de la sexualité. Ainsi le sadisme est considéré comme un désordre, une déviation de l'agressivité. Chez le sadique, en effet, la sexualité s'est asservie à assouvir les besoins morbides d'une agressivité débridée.

Mais Freud nous a appris en plus que la sexualité chez l'homme transcende la génitalité. *Physiologiquement*, le garçon pubère et la fille nubile ont acquis la capacité organique de reproduction. Mais *psychologiquement* leur sexualité, à ce point de maturation, peut parfois s'exprimer, à cause soit de fixations, de régressions ou de déviations, selon des modes très infantiles ou même pathologiques. Le pubère peut même être resté ou devenu *affectivement* un auto-érotique ou un homosexuel i.e. ne ressentir émotivement aucun attrait normal pour l'autre sexe. L'évolution de la sexualité infantile est de fait étroitement liée au développement de son émotivité. Cela tient au fait que chez l'être humain ses capacités d'aimer sont multiples. La sexualité humaine est plus que la résultante de sécrétions glandulaires, plus que l'expression de poussées libidineuses : elle sert en nous des passions et surtout tend à satisfaire un appétit, le plus exigeant qui soit, notre appétit de bonheur et d'absolu. La sexualité humaine est une psychosexualité, elle participe de ce fait

## PATERNITÉ ET MATERNITÉ

au mystère de l'âme, qui ne peut s'éveiller à l'amour sans mettre en cause sa destinée éternelle.

Notre sexualité est adulte et évoluée lorsque notre affectivité a dépassé les modes *possessifs* d'aimer et est devenue capable d'aimer de façon *oblative* i.e. à partir du moment où, en amour, nous sommes devenus capables de don, d'abandon et de pardon. Cela présuppose que depuis leur puberté l'adolescente et l'adolescent ont appris à accepter leur sexualité, non plus comme une capacité de jouir de soi ou d'autrui, mais comme une capacité de se dépasser, de créer, d'engendrer d'autres êtres. C'est en ce sens que les psychologues de toute école conviennent présentement qu'il n'y a pas de salut humain, pas de chance de bonheur pour le couple humain, en dehors de la paternité et de la maternité.

## COMPLEXITÉ DES SEXES

Les rapports sexuels entre deux êtres sont faux, sinon morbides, chaque fois qu'ils sont basés sur le mépris ou la peur de l'autre sexe. Lorsque aimer consiste à dominer l'autre ou à dépendre de lui, le couple est sur une pente glissante qui le mènera soit au sadisme pour qui aimer consiste à tyranniser et à humilier l'autre ou au masochisme pour qui aimer consiste à souffrir, à être à la merci de qui on aime. Les rapports sexuels ne deviennent authentiques que le jour où un homme et une femme, liés d'amour, ont appris à se respecter et à s'accepter avec leurs différences essentielles. Très peu y parviennent, semble-t-il, tellement les mythes et les préjugés sur la psychologie des sexes sont tenaces et chargés d'émotivité. Ce que nous savons présentement sur le premier et le deuxième sexe nous permet d'affirmer qu'hommes et femmes ne sont ni égaux, ni supérieurs, ni inférieurs l'un à l'autre, mais psychiquement différents tant dans leurs modes de percevoir, de penser et d'aimer. Ils ne sont pas appelés à s'affronter ni à se subordonner l'un à l'autre, mais à se compléter dans le respect l'un de l'autre, dans le don l'un à l'autre. En dehors d'une complémentarité vraie, où chacun s'accepte comme incomplet et l'autre comme son complément, les rapports sexuels se dé-

gradent et dégènèrent tôt ou tard en bataille ou en naufrage des sexes, où chaque conjoint n'est plus préoccupé que d'affirmer ses droits, que d'exercer des représailles ou de se dérober au jeu de l'adversaire. D'où la psychologie de trop de couples humains, qui en viennent à percevoir leurs relations conjugales comme relevant de l'art militaire, soumises à la stratégie et à la tactique. Les ultimatums alternent avec les trêves, la guerre froide des nerfs succède aux traités de paix, débouchant périodiquement en de combats ouverts, toujours plus néfastes à leur amour !

#### CONDITIONNEMENTS PSYCHOLOGIQUES

Ces données acquises sur la psychologie des relations sexuelles nous offrent quelques éléments de solution, nous permettent de dégager les implications psychologiques du problème des limitations des naissances. Pour le *théologien*, le problème se formule habituellement en ces termes : Dieu demande-t-il aux couples mariés d'avoir le plus d'enfants possibles ? Le *psychologue* pour sa part n'a compétence seulement que pour éclairer les deux aspects suivants de ce problème :

- 1) Quel niveau de *maturité émotionnelle* est-il requis, quels *conditionnements psychologiques* sont-ils présumés à des relations conjugales fécondes ?
- 2) Par ailleurs quelles sont les *répercussions psychologiques* résultant de relations conjugales stériles ?

Le psychologue ne retient à ce sujet que l'examen des cas où le contrôle et la limitation des naissances obéissent à des *mobiles* inconscients ou à des *motifs* conscients, laissant au physiologue le soin d'évaluer les *cas organiques* d'impuissance et de stérilité.

Voici comment, présentement, la majorité des psychologues articulent les conditionnements psychologiques, propres à assurer un caractère adulte à la fécondité des relations conjugales :

- 1) La fécondité des relations conjugales exige d'abord qu'elle soit *l'expression d'un amour* et non la rançon du plaisir. L'enfant

## PATERNITÉ ET MATERNITÉ

procréé par des époux adultes, qui vivent un amour authentique, doit être *désiré librement*, avec amour, et non survenir inopinément ou être rejeté émotivement comme la conséquence imprévue et indésirable des faux calculs de leur égoïsme.

- 2) Pour être le fruit de l'amour, l'enfant doit être conçu par des parents dont l'amour est assez évolué pour *aspirer à se dépasser*, à se prolonger, à se survivre dans l'enfant.
- 3) L'amour humain n'atteint ce stade de la paternité et de la maternité, librement désirées, que lorsque deux êtres s'aiment assez en profondeur pour se vouer un amour exclusif, irrévocable. Mais ils n'arrivent à se donner l'un à l'autre définitivement, à s'abandonner pour toujours l'un à l'autre que lorsqu'ils ont acquis une *parfaite maîtrise d'eux-mêmes et de leur cœur*. Seuls ceux qui se possèdent bien en mains sont suffisamment libres pour se donner l'un à l'autre pour la vie.
- 4) Ce désir de l'enfant doit être *spontané*, non impulsif, encore moins passif. Il doit émerger spontanément d'aspirations conscientes et libres. Il doit sans doute répondre à un état organique de fécondité mais surtout à des *disponibilités psychologiques* qui lucidement tendent à s'actualiser. Si dans certains cas des expertises médicales s'imposent pour décider des dispositions physiques des conjoints, il serait souhaitable qu'on ait recours à des diagnostics psychologiques chaque fois que l'un ou l'autre conjoint n'arrive pas à clarifier l'ambivalence de son désir de l'enfant.
- 5) Car il importe que cet enfant soit *désiré conjointement* par l'un et l'autre des époux. Il faut que leur vouloir soit accordé en profondeur. La paternité et la maternité ne sauraient être envisagées que comme un rapport de complémentarité. Trop souvent l'enfant naît parce que l'un des conjoints l'a imposé à l'autre : l'époux, dans la plupart des cas, s'arrogeant en raison de la pré-

tendue supériorité de son sexe des droits de veto ou se réservant la décision finale en tout ce qui touche sa progéniture. Encore moins cette décision doit-elle être imposée du dehors par la famille, anxieuse de prolonger un nom ou par la collectivité, obsédée de se survivre par une soi-disant revanche des berceaux !

#### RÉPERCUSSIONS PSYCHOLOGIQUES

Que faut-il d'abord entendre par relations conjugales stériles ? Les relations conjugales peuvent être stériles de façon *périodique* en vue de limiter les naissances ou de façon *chronique* par refus permanent de l'enfant. Dans les deux cas les époux exercent un contrôle des naissances. Ils peuvent pour obtenir ce contrôle avoir recours à des *procédés exogènes*, comme les contraceptifs, et ainsi dits parce qu'ils interfèrent de l'extérieur en plein circuit neuro-physiologique pour entraver celui-ci. Ils peuvent aussi, s'inspirant des travaux récents du Dr Paul Chauchard, dont les résultats sont publiés en volume sous le titre : « *Maîtrise sexuelle* », exercer ce contrôle par des procédés appelés *endogènes* ou « *techniques du corps* » qui loin d'interférer avec des processus neuro-physiologiques donnés, utilisent de manière inventive ces mêmes processus. Ces techniques endogènes se basent essentiellement sur l'analyse des ressources fournies par l'organisme et sur leur maîtrise grâce au potentiel cérébral dont seul l'homme dispose.

Toute *stérilité provisoire*, librement consentie de part et d'autre, pour des motivations adultes i.e. qui s'appuient sur des facteurs de réalité objectivement perçus comme déterminants, si obtenue par des procédés endogènes, semble ne compromettre en rien l'évolution du couple ni son dépassement. A condition qu'elle ne s'accompagne pas d'un refus plus ou moins inconscient ni d'un rejet plus ou moins implicite de l'enfant chez l'un ou l'autre conjoint, moins encore chez les deux. Cette stérilité provisoire peut même assurer des fécondités plus vraies, plus authentiques, dans la mesure où les intervalles plus ou moins espacés entre les naissances accordent aux parents une disponibilité psychique

## PATERNITÉ ET MATERNITÉ

plus grande à l'égard de l'enfant dernier-né. Pour les 20 ou 25 premiers mois, l'indigence affective et organique du petit enfant est si totale, qu'il a besoin de bénéficier exclusivement de la sollicitude amoureuse de son père autant que de sa mère.

Par ailleurs des relations conjugales volontairement stériles, pratiquées de façon chronique, même à l'aide de procédés endogènes, encore plus à l'aide de techniques exogènes, aboutissent tôt ou tard, d'après les témoignages des psychologues cliniciens et des psychopathologues de diverses tendances, à une aliénation de l'amour et de la sexualité. Les relations sexuelles dans pareils cas sont chaque fois moins l'expression d'un amour i.e. de moins en moins le don et l'abandon du meilleur de soi-même à l'être aimé. Fatalement ces relations conjugales ont tendance à n'être qu'une quête égoïste, plus ou moins déguisée, du plaisir charnel. L'amour oblatif qu'il avait pu être au début du couple devient, en se repliant sur lui-même, de plus en plus possessif et tyrannisant dans ses exigences. Le refus de l'enfant dégénère en peur de l'enfant, s'accompagnant très souvent chez l'homme d'impuissance et chez la femme de frigidité. Un amour stérile, à l'état chronique, finit toujours, d'après ces mêmes témoignages, par s'enfermer à l'intérieur d'un cycle de plus en plus infernal alternant entre des *phases d'érotisme*, marquées d'obsession sexuelle et caractérisées par une recherche compulsive de satisfactions charnelles toujours plus narcissiques, et des *phases d'angélisme*, marquées d'horreur de la sexualité et caractérisées par la poursuite de relations amoureuses toujours plus cérébrales. Un amour, qui se complaît en soi et se refuse au dépassement, à la sublimation de son élan vital, risque de devenir à brève échéance un amour rentré, un amour refoulé. Pareil couple, par refus de la paternité ou de la maternité, sombre dans un culte de plus en plus obsessionnel de la sexualité. Fatalement ses relations amoureuses se dégradent en autoérotisme à deux et se vident peu à peu de ses aspirations spécifiquement amoureuses. C'est la sexualité dissociée de l'amour et convoitée pour elle-même. L'érotisme se détériore finalement en érotomanie, où l'âme de ce couple a tôt fait de renier son aspiration la plus haute à l'actualisation de soi.

## LA FEMME SALUT DE L'HOMME

Dans « Le Soulier de Satin », Claudel fait dire au Père Jésuite, frère de Don Rodrigue : « Il y a des hommes qui ne se sauvent qu'à travers une femme ». C'est le cas de tous les hommes mariés ! La poésie rejoint ici les sciences de l'homme. La complémentarité des sexes s'avère être la donnée la plus concluante, acquise depuis quinze ans par l'anthropologie culturelle. Le matriarcat qui repose sur des mythes favorisant la domination de la femme sur l'homme semble aussi peu fonctionnel au plan des cultures que le patriarcat, fondé sur les mythes qui veulent assurer l'hégémonie du premier sexe sur le deuxième. Les *données de nature*, tant biologiques que psychologiques, contredisent ces *données de culture* faites de surenchères de l'un ou l'autre sexe. Les différences essentielles des sexes tant au plan des comportements que des motivations, grâce aux travaux de nombreux chercheurs contemporains, se révèlent et se précisent comme étant appelées à se compléter dans une même communion amoureuse. Mais quelles seraient ces différences psychosexuelles ? La femme semble, au plan sexuel, plus soucieuse de continuité, possède davantage le sens de la durée et est plus désireuse de prolongement. Elle semble capable d'un don plus définitif d'elle-même ; elle paraît plus généreuse de sa personne, plus apte à s'engager totalement dans une relation amoureuse. L'homme, toujours à ce plan, est plus absorbé par l'instant, plus conscient des réalités ambiantes et de leurs déterminismes, plus tourné vers le plaisir et ses possibilités de détente, d'évasion. Se prolonger, se dépasser dans l'amour est pour l'homme un désir lointain, quand la perte de soi dans le plaisir est à sa portée. Aussi est-ce le plus souvent la femme qui assure l'évolution du couple vers ses stades les plus adultes. C'est presque toujours elle qui est capable des amours les plus passionnées, des liens les plus durables et qui spontanément aspire le plus profondément à la fécondité de sa vie conjugale. C'est chez elle que la stérilité déclenche les ébranlements psychiques les plus graves. Aussi la femme a-t-elle pour tâche de sensibiliser l'homme aux joies anticipées de la procréation. Les femmes vraies, celles

## PATERNITÉ ET MATERNITÉ

qui s'acceptent comme femmes et ne sentent jamais le besoin de se faire pardonner par les hommes d'être femmes, le savent d'instinct. Il y a mieux pour elles que de singer les hommes, c'est de les créer et après les avoir enfantés à la vie de la chair de les enfanter à la vie de l'esprit. Le salut de l'homme est dans la femme, elle seule peut le distraire du présent et l'amener à engager à fond l'avenir. Si l'homme dispose souvent d'un art consommé du possible et par nature est mieux syntonisé aux facteurs de réalité, la femme semble plus attentive aux appels de la conscience et aux invites de l'idéal. Elle possède mieux que l'homme *l'art de l'impossible* ! La vocation de la femme c'est d'introduire le sens de l'éternité dans la vie de l'homme, trop enclin par nature à se laisser absorber par l'éphémère et scléroser par ses instincts de mort. La femme doit apprendre à l'homme à se survivre dans ses filles et ses fils qu'ensemble avec Dieu, dans l'amour, ils peuvent créer. Le couple humain n'a pas de voie plus adulte d'échapper au mirage de la mort. Pour le couple, dont l'amour est plus fort que la mort, sa seule promesse de durée est qu'« Erôs » soit vaincu par « Agapê » !

Bernard MAILHIOT, O. P.

*Institut de Psychologie,  
Université de Montréal*

## La Marquise Duparc et le classicisme

*Molière, Corneille et Racine se retrouvent autour d'une comédienne*

On a tendance à passer quelques rapides coups de plumeau sur les vêtements poussiéreux des personnages du passé, question de leur rafraîchir les souvenirs et de nous éclairer la vision. On s'étonne parfois d'y découvrir des couleurs si vives, des gestes encore hésitants. Peu à peu le personnage de cire du musée Grévin s'anime, consent à revivre pour nous quelques heures palpitantes de sa vie enlisée dans les sables littéraires.

Quand l'histoire ne joue pas au fossoyeur, elle infuse des parfums trompeurs dont les embaumeurs n'ont pas seuls les secrets. Déshabitués à l'incarnation, les membres raides de ces personnages dignifiés dans leurs attitudes officielles de momies ont des airs de marionnettes, et la voix qu'ils empruntent au vent passant à travers leurs mâchoires rigides trouve des tournures énigmatiques pour traduire des confidences retenues depuis des siècles.

Ainsi vers 1658, en plein dix-septième siècle français, à l'aube de l'École de 1660, nous trouvons les trois grands dramaturges, Molière, Corneille, Racine, rôdant comme de jeunes mousquetaires fringants autour des froufrous gracieux d'une comédienne splendide : la marquise Thérèse de Gorle, épouse de René Berthelot sieur Duparc dit « Gros-René », acteur avec sa femme dans la troupe de Molière. La marquise se laissait nommer Mademoiselle Duparc : c'est la coutume chez les comédiennes mariées de demeurer jeunes filles plus longtemps, et de se marier souvent, question de métier.

Mademoiselle Duparc devait avoir vers 1658 de vingt-cinq à trente ans, vous savez, cet âge où l'on a vingt ans pour une dizaine d'années. Et elle faisait un bien vilain métier. Courageuse avec ça, la petite, et pleine de talents et de séductions. Les Messieurs de Port-Royal, comme de noirs et sombres justiciers, prononçaient les plus sévères anathèmes contre le théâtre et traitaient volontiers « d'empoisonneurs d'âmes » ces

poètes dramatiques qui livraient en pâture au public toujours avide de sensations les plus violentes qu'une âme humaine déjà damnée pouvait laisser s'installer chez elle.

Cette condamnation des ascètes jansénistes frappe sans doute cruellement leur ancien protégé, le jeune Racine, qui réplique vertement. Mais telle est l'opinion publique : un comédien, *ipso facto* excommunié, doit adjurer son métier pour être enterré en cimetière chrétien. C'est sur intervention de Louis XIV et subrepticement que Molière pourra avoir des funérailles nocturnes discrètes. On pense et dit qu'un comédien est une personne immorale, un aventurier sans scrupules et sans lois, dont la vie privée et la vie professionnelle, toutes deux aussi pourries, constituent un double scandale, d'où le « gros péché » à assister au théâtre. Si une jeune fille au temps de « La Dame aux camélias » avait déclaré à sa mère qu'elle voulait faire le métier de Marguertie Gauthier, la situation aurait été celle d'une jeune comédienne au dix-septième siècle : celle justement de Mlle Duparc, marquise-comédienne que nous retrouverons quelques lignes plus loin.

*Molière ouvre la danse*

Molière est un garçon ambigu, paradoxal : il n'y a pas deux âmes en lui, il y en a autant qu'il y a de pièces, de personnages, de scènes dans son théâtre. Molière pourtant n'est pas une girouette, il ne fait même pas un bon monument public. Il rouspète chaque fois qu'on veut l'étiqueter : dramaturge, classique, directeur de troupe, comédien.

Un drôle de bohème. Son père tient à la fois du cyclope et de la grand-mère ; lui-même étudie comme ça se trouve, attentivement endormi sur ses cartables ou étourdiment emporté dans une discussion judiciaire. Puis, c'est le coup de foudre : il en mourra, mais ça prendra trente ans : de vingt ans à sa mort, Molière vit pour le théâtre et le fait vivre, de sorte qu'on ne sait plus trop où est Molière et où est le théâtre ? Il fonde en 1643 avec les Béjart une troupe par-devant notaire, qui fera des pieds et des poings, de la province et du village, de la misère et des écus, pour gagner sa vie et sa survie : la troupe, pas le notaire !

Molière apprend son métier d'homme, au contact des comédiens italiens qui avaient une conception très vive et très spontanée de la comédie ; au contact des gens sérieux qui considéraient le monde du spectacle comme une antichambre aux enfers grouillante de tous les vices et de tous les crimes : au contact du gros public qu'il n'est pas facile de berner et d'abuser ; au contact de ses compagnons de masques versatiles pour qui il se laisse parfois emprisonner pour dette. Molière, loin d'être un misérable hère loqueteux, aime son métier à la folie et campe le type du magicien médiéval dans ses costumes brillants : il croit en sa mission de plaire, de divertir, de redresser peut-être : *castigat ridendo mores* ?

A son retour à Paris en 1658, Molière possède une expérience de seize ans comme dramaturge, comédien, directeur : il sait à quoi s'en tenir côté théâtre et côté nature humaine. Il connaît les ressorts, les grimaces et les secrets de tous les masques, pour les avoir portés ou fait porter : aussi est-il ensemble optimiste et pessimiste, objectif et subjectif, observateur malin et théoricien pondéré, comique et tragique. C'est là peut-être le génie même de Molière : ancrer le vice et la vertu, faire se côtoyer la douleur et le rire, dans les mêmes situations, chez les mêmes personnages : il n'y a plus de rôles découpés dans les nuages, il n'y a que gestes enracinés profondément dans tout homme. Sa scène n'est plus l'artifice, l'illusion, la fiction : la tromperie règne dans la salle qui rigole, pleure, se fâche, sympathise, s'offusque, s'émeut, rigole de nouveau... selon les fantaisies et cabrioles, les émotions et douleurs du maître Poquelin, le public hésite à croire qu'il n'y a entre sa vie privée réelle et la vie vraie qu'on lui présente sur scène, que cette salle agitée où l'artifice a fait son domaine.

A son retour à Paris, Molière ramène aussi une comédienne habile, géniale peut-être, qu'il avait engagée à Lyon cinq ans plus tôt : des dons vifs agrémentés de charmes séduisants : Mlle Duparc prodigue les premiers et réserve les seconds, malgré les pressants assauts de Molière.

Ce qu'il en fait des drôleries pour faire éclater dans la bouche fine un rire en cascades ! Elle rit, de bon cœur, et Molière en est quitte pour sa peine : regarder sans toucher !

*Corneille esquisse quelques pas*

A cinquante-deux ans, en 1658, deux ans après sa traduction mystique et chaleureuse de « L'Imitation de Jésus-Christ », et tout en préparant son retour sur la scène avec *Œdipe*, le digne Corneille se brûle aux feux sombres des grands yeux noirs de Mademoiselle Duparc : il essaie d'apprivoiser cette jeune personne et, perdant la tête, lui fait des avances : la passion l'emporte sur la volonté pour un moment ! Mais la marquise ne perd pas son sang-froid et demeure comédienne-intrigante sans céder. Le fier Corneille se souvient de l'orgueil humilié de don Diègue et du débat déchirant de Rodrigue : sous l'affront du refus, il se redresse, reprend la maîtrise de ses gestes. Enfin la volonté rétablit sa tyrannie sur les passions. Mais la voix trahira des accents douloureux, des vibrations palpitantes, sous des mots qui se voudraient cinglants et ne réussissent qu'à s'arrêter au bord des sanglots :

*« Marquise, si mon visage  
a quelques traits un peu vieux  
souvenez-vous qu'à mon âge  
vous ne vaudrez guère mieux.  
Le temps aux plus belles choses  
se plaît à faire un affront :  
il saura faner vos roses  
comme il a ridé mon front ».*

Et la blessure persiste dans les années, au-delà même de la mort de celle qui l'a refusé. On en retrouve un écho encore meurtri douze ans plus tard :

« J'aimais quand j'étais jeune et ne déplaisait guère :  
Quelques fois de soi-même on cherchait à me plaire,  
Je pouvais aspirer au cœur le mieux placé :  
Mais hélas ! j'étais jeune et ce temps est passé ».

(Pulchérie, 1672)

C'est probablement là le seul coup de foudre dans toute la vie rangée et maîtrisée de Corneille. Non pas que son âme soit sans relief ni agitation : des passions violentes et grandioses s'y heurtent comme des rapières croisées dans la rage d'un combat tumultueux. Mais l'empire de la volonté règne, aussi bien dans les bousculades de la vie intime que dans les âpres combats de la scène. Sous des apparences de noblesse et de despotisme rationnel, la vie et le théâtre de Corneille grondent de passions terribles, animées dans un lyrisme ardent et sublime, nourries par un orgueil exalté, par un destin qui ne sait pas ne pas être héroïque.

La marquise-comédienne, par son refus du cœur du lion vieillissant, sert la gloire cornélienne et lui offre un stimulant, cruel sans doute, mais efficace. Sous cet affront, il sut retrouver parfois, dans les œuvres pénibles et inégales de sa dernière période, des accents et des éclats qui rappellent heureusement, avec quelque nostalgie, *Le Cid*, *Horace*, *Cinna*.

#### *Et Racine mène le bal*

Racine séjourne à Port-Royal lors des *Provinciales* de Pascal : une secousse dont on ne se remet pas facilement. Tout en résistant au jansénisme intégral, le jeune homme est imprégné du sentiment de la faiblesse humaine, misérable, qui succombe sous les rafales violentes des passions, sans le secours capricieux de la grâce. Cette influence pénible offre une heureuse contrepartie : on l'initie aux beautés des littératures biblique, hellénique, romaine. Seulement, le sensuel Racine est plus réceptif à l'attrait instinctif du paganisme antique qu'à la mystique ascétique des Messieurs de Port-Royal.

A vingt ans, solidement formé et non moins solidement décidé à connaître le monde, le garçon, narines palpitantes et lèvres minces, hume les vents de la belle société et des coulisses de théâtre : sa formation humaniste peut toujours servir à trousser quelques strophes galantes, quelques odes prometteuses, quelques scènes même. Les parents de Port-Royal l'envoient alors se retremper aux sources moins frivoles de la théologie thomiste à Uzès : il y apprend les passions fougueuses de la jeunesse, et renvoie aux calendes grecques ses prochains contacts avec la trop sinistre abbaye.

Libéré du masque d'hypocrisie que lui imposait le jansénisme, il reprend à Paris sa carrière de courtisan et d'arriviste : élégant, séduisant, fringant, frondant, vingt-cinq ans ! Molière accepte de jouer sa *Thébaïde*, puis son *Alexandre* (1665), tout en constatant la forte inspiration cornélienne du nouveau dramaturge. Le succès glorieux monte à la tête de Racine : pour corser la situation et hâter sa consécration, il n'est plus satisfait du jeu de Molière au Palais-Royal, et deux semaines après sa création *Alexandre* est monté à l'Hôtel de Bourgogne par la troupe rivale : Racine n'a pas hésité à troquer une amitié (intéressée peut-être) avec Molière pour une ouverture du côté des pensions royales.

Cette première trahison ne lui suffit pas : le rôle d'Axiane dans *Alexandre* est superbement interprété au Palais-Royal par Mlle Duparc. Racine décide de l'enlever à Molière pour la passer à Floridor, son émule. En instances auprès de la troublante marquise, le jeune dramaturge, qui ne connaît pas encore très bien les insondables gouffres de la passion, mais qui est fin prêt à les explorer avidement, devient amoureux-fou, se cramponne, et finalement la convainc, entre autres occasions, à quitter Molière. Racine fait en somme d'une pierre deux coups : il enlève une excellente comédienne à un double rival (sur le plan théâtre et sur le plan sentiment : car Molière surveille de près la Duparc), et se fait un double crédit, auprès de la Cour, et auprès de la marquise.

Mlle Duparc, fille intelligente, saisit les avantages de prestige et de budget de la troupe royale officielle, et les promesses d'avenir dans

le cœur d'un jeune dramaturge génial. La jolie brunette cède à la passion délirante de Racine, en devient la maîtresse : une fois de plus le tendre garçon supplante le vieillissant Corneille et dame le pion à un Molière stupéfait de ces dures manœuvres. Dans l'ardeur du combat, le jeune arriviste soufflette d'une main Corneille qu'il pille de l'autre, attaque sauvagement ses maîtres de Port-Royal qui l'ont fait ce qu'il est : une passion violente et exacerbée, capable de tendresses les plus farouches et de cruautés les plus raffinées, dans une humanité lyrique et spontanée.

*Andromaque* (1667) est écrite pour la marquise Duparc, et Racine forge ses vers sur sa respiration, structure ses scènes sur l'ampleur de ses gestes, scrute les abîmes psychologiques dans ses grands yeux noirs. Les mains gracieuses et ductiles de la comédienne ébouriffent la perruque du dramaturge et peut-être guident les doigts encore hésitants dans le souvenir de l'art expérimenté de Molière. Comme on vérifie facilement chez Racine les incidences et influences du bon sens vif de Molière, de la noble grandeur de Corneille, de la vérité raisonnée de son ami Boileau, on peut aussi deviner le rôle de Mlle Duparc dans cette sensibilité subtile, féminine, attentive aux moindres nuances, dégageant des émotions insoupçonnées jusque-là, qui condensent dans ce vers magique de *Britannicus* :

« *J'entendrai des regards que vous croirez muets* ».

*Andromaque* connaît un double triomphe : pour l'amant et pour la maîtresse, qui en tirent tous deux des bénéfiques précis. La belle aventure est hélas de courte durée : en décembre 1668, Mlle Duparc meurt, dans une vraisemblable tentative d'avortement, et dans une non moins vraisemblable grossesse due aux chaleureux offices de Racine. Le jeune dramaturge (29 ans) durement frappé dans la perte de sa meilleure interprète et de sa première maîtresse, connaît maintenant le labyrinthe des passions complexes, et la facile comédienne Marie Desmares, dite Mlle Champmeslé, continuera avec autant de doigté et plus d'expérience l'éducation sentimentale et tortueuse entreprise par la Duparc. Car la Champmeslé, moins réticente que sa précédente, tient lit ouvert aux

hommes d'esprit comme La Fontaine, Charles de Sévigné, et joyeuse compagnie aux libertins : pendant que le mari, cocu heureux, trinque avec les amis de sa femme le champagne qu'il paie généreusement. Racine, petit égoïste accapare pour lui seul la lugubre créature, et cyniquement répète l'épisode Duparc-Andromaque avec Champmeslé-Phèdre. Mais la comédienne est décidément plutôt polyandre, car un Monsieur

« *Le Tonnerre est venu et l'a dé-Racinée* »

cette drôlesse en qui Racine croyait pourtant. Cruelle déception.

De cette orageuse liaison je vois deux conséquences : d'abord la Champmeslé, excellente tragédienne, tient avec brio les rôles de Bérénice, Athalie, Monime, Iphigénie, Phèdre, qu'elle inspire en partie ; puis Racine, quoique déjà initié, apprend des frissons, des émotions, des troubles, des souffrances, des inquiétudes, qui lui ouvrent des perspectives hallucinantes sur les crises psychologiques humaines. Le dramaturge comprend la complexité de l'individu, son dosage de vices et de vertus, sa formule de tendresse et de cruauté. Sans doute qu'il faut « plaire et toucher » (Préface de *Bérénice*) mais il faut aussi savoir souvent qu'« au milieu de l'amour la férocité » sévit (Préface de *Bajazet*), dans une fatalité cruelle qui conduit à de sanglantes hécatombes ; Racine, le plus tendre des grands cruels de l'art.

Paradoxalement, *Phèdre* (1677) réconcilie Racine et Port-Royal. Le public stupéfait assiste à une situation racinienne insolite : une passion coupable fait naître le regret, le remords même, et la conscience repentante condamne ses crimes. Ce renversement de vapeur dans la dimension psychologique et la valeur dramatique est confirmé explicitement dans la préface : punir sévèrement les faiblesses, glorifier la vertu, « réconcilier la tragédie avec quantité de personnes, célèbres par leur piété et par leur doctrine » sévères et exigeantes.

Une liaison dramatique de trois ans (1665-1668) avec Mlle Duparc, une liaison scabreuse de sept ans (1669-1676) avec la Champmeslé, ont réussi à ramener à l'ombre du jansénisme un dramaturge de trente-

huit ans dégoûté et aigri, en proie à une torture morale qui fourmille de toutes les complexités psychologiques créées par ce trop subtil analyste. Les cabales de la chute de *Phèdre* ne suffisent pas à expliquer la « conversion » de Racine. Il a en douze ans fait le tour des passions humaines, et l'heure de l'ordre a sonné. Détourné du cloître, il se marie, devient avec Boileau historiographe de Louis XIV, courtisan-poète ; *Esther* et *Athalie* sont là pour rappeler que Racine, toujours opportuniste, a eu la prudence de se retirer au bon moment pour sa gloire : devant la chute de *Phèdre* sans doute, mais surtout devant l'offre d'une charge royale glorieuse. Il n'est pas épuisé comme Corneille, et il n'a pas la vocation de mourir au théâtre, comme Molière. Après douze ans de silence (1677-1689) il sait encore donner deux chefs-d'œuvre.

Le sage Racine mène vers 1680 une vie rangée, paisible, chrétienne et édifiante, quand la Voisin, avorteuse professionnelle qui avait raté la manœuvre avec Mlle Duparc, est arrêtée : elle tente de compromettre Racine pour s'en tirer à bon compte, et le nouveau converti passe bien près de connaître les humides cachots de la Bastille : heureusement est-il confortable historiographe du roi ! Car sa négligence criminelle, en laissant courir à sa maîtresse le risque d'un avortement fort louche, ne laisse pas de doute.

#### *La querelle du théâtre*

Nous sommes ici au seuil de la tapageuse querelle du théâtre de 1694, où Bossuet déclare qu'un comédien, pour plaire, flatte la concupiscence et les mauvais instincts ; que le dramaturge utilise les passions les plus tortueuses pour agiter les âmes des étourdis qui risquent leur salut éternel dans les antres si vulgaires de si grossiers divertissements. Avouons avec le célèbre orateur (qui avait eu son heure mondaine) et avec les lugubres Messieurs de Port-Royal qu'on a souvent donné avec une profusion accablante les arguments nécessaires à leurs vitupérations. Comédiennes, comédiens et dramaturges jouent un jeu dangereux : le contact quotidien, aussi artificiel qu'il semble, des passions théâtrales,

## LA MARQUISE DUPARC ET LE CLASSICISME

tisse une promiscuité où la corruption s'infiltré facilement. Et la vieille histoire de la faiblesse humaine...

Le dramaturge doit traiter sans complaisance cette matière brute et palpitante que sont les passions de l'homme. Le comédien doit les incarner scrupuleusement et fougueusement sans tomber dans leurs traquenards. Et le spectateur doit s'abstenir de cette occasion de danger moral, ou posséder un équilibre suffisant pour ne pas être troublé trop fortement par ce rôle de phénomène qu'est le théâtre.

Cette fascination du masque qui, de Sophocle à Claudel en passant par Corneille, Racine, Molière, et Mlle Duparc... touche en l'homme une zone particulière, celle des destins possibles.

Guy ROBERT

Gaspé, décembre 1960

## Progrès et problèmes de la médecine moderne

Les temps ont bien changé depuis Molière, mais la Médecine et les médecins restent en butte au même reproche, enrobé tour à tour des mêmes syllogismes et des mêmes sarcasmes : les prescriptions d'Esculape sont, aujourd'hui comme autrefois, trop souvent marquées au cachet du caprice et de l'arbitraire. On aurait mauvaise grâce à mettre en doute le bien-fondé d'une critique aussi puissamment épaulée. Il est clair que le chapeau nous sied et nous sommes résignés à le coiffer. Mais cet aveu nous vaudra sans doute la faveur de quelques commentaires. Premièrement, notre profession est loin d'être la seule à souffrir du genre d'infirmité dont on l'accable. Cette remarque ne constitue pas en soi une excuse, mais elle rétablit l'infirmité en question dans un cadre plus vrai que celui qu'on semble vouloir lui prêter. Deuxièmement, le médecin a plus de raisons que d'autres de faillir à l'obligation de justifier chacun de ses gestes. Dans bien des cas, nous sommes confondus par la nature et la complexité de nos problèmes, et c'est alors, que notre philosophie a tendance à courir un peu trop vite s'abriter derrière de bonnes intentions d'une logique parfois misérable. La dose d'expérience, de détermination et de sagesse qu'il faut à un médecin pour apprendre et se résoudre à ne rien faire, n'a sa mesure que dans le penchant inné, féroce et irrésistible du populaire à en faire quelque chose. Troisièmement, la profession médicale, exception faite de quelques rares phénomènes, demeure parfaitement consciente de ses faiblesses. Quatrièmement, en dépit de ces mêmes faiblesses, la Médecine rend à la société de nombreux et prodigieux services.

Mais ici, vous allez m'interrompre par une redoutable question. A quel prix ? allez-vous demander. Je pourrais vous répliquer du tac au tac que les services en cause n'ont pas de prix, et que votre intervention est hors de propos. Mais ce serait là une réponse de jésuite, probablement mal acceptée dans la dialectique dominicaine ! Les services en question ont leur prix, et nous allons voir que ce prix est élevé.

Chacun connaît le parti que le Diagnostic et la Thérapeutique ont su tirer des progrès de la Physique et de la Chimie. Il ne viendra à personne l'idée de contester que la découverte des rayons X, de même que celle des sulfamidés et des antibiotiques ont sauvé la vie à un nombre incalculable d'individus. Personne ne niera non plus que la mortalité infantile a diminué et que la vie moyenne a allongé. Et ce n'est là qu'un coup d'œil rapide sur la scène. On pourrait montrer que toutes les branches de la Médecine, sans aucune exception, ont enregistré des réussites renversantes. Il est certain qu'on meurt plus vieux et que nombre de maladies guérissent plus vite et plus souvent aujourd'hui qu'autrefois. Après un pareil bilan, il semblerait que tout ce qui reste à faire soit de s'extasier et de souhaiter que ça continue. Mais ce serait là une erreur. Il y a en effet un autre item important dans la vie des individus, c'est celui de se bien porter. Les gens âgés, voyant approcher la mort, seraient souvent prêts à accepter le risque de se porter tel quel, moyennant l'assurance de vivre un peu plus longtemps, mais les êtres jeunes, en bonne santé, ne veulent rien entendre à ce compromis : pour eux l'important n'est pas tant de vivre longtemps que de se bien porter. Qui a raison ? Vérité en deçà des Pyrénées, erreur, au-delà !

Les vieillards et les malades à qui on réussit à prolonger la vie, de même que les enfants qu'on arrache à la mort, n'en deviennent pas toujours pour cela ce qu'on peut appeler des gens bien portants. Leur présence dans la société ne vient souvent que grossir un groupe de handicapés déjà existants et a, comme conséquence générale, que statistiquement parlant, « on » se porte moins bien aujourd'hui qu'autrefois. La Médecine a abaissé la mortalité mais elle a accru la morbidité. Cette constatation suscite immédiatement deux problèmes que nous allons examiner.

Premièrement, les gains réalisés sous le rapport de la mortalité compensent-ils les pertes dans le domaine de la morbidité ? Economiquement et socialement, on est tenté de répondre non. Il suffit d'étudier le budget de la santé à différents échelons pour s'en convaincre. Un

des plus lourds fardeaux des peuples actuels (après celui de décimer leurs voisins), est de soigner leurs bobos. Du train où vont les choses, on est porté à penser à une époque où les gens valides ne resteront plus assez nombreux pour pourvoir au soin des invalides !

Deuxièmement, peut-on espérer trouver des moyens de réduire la morbidité comme on est parvenu à abaisser la mortalité ? Il est permis d'en douter. La morbidité s'alimente, de nos jours, à de nouvelles sources qui tendent à lui assurer une croissance géométrique. Muller<sup>1</sup>, titulaire du prix Nobel pour ses travaux sur les mutations, a longuement traité de ce problème. Nous résumons à grands traits les principales de ses données.

Les mutations acquises, du type récessif pour la plupart, ne sont pas inoffensives, même pour l'hétérozygote. Elles comportent toujours un certain pourcentage de dominance ou de léthalité qui varie de quelques unités à une fraction de un pour cent. Elles s'éliminent graduellement du génome des descendants par la sélection naturelle, ou autrement dit, par le fait que les individus qui en sont porteurs ont des difficultés particulières à s'adapter et finissent tôt ou tard par rencontrer des conditions qui les mettent dans l'impossibilité de se reproduire<sup>2</sup>. La durée moyenne d'extinction est évaluée à 40 générations. Chaque individu est donc porteur de deux lots de mutations : un, formé d'anciennes, qui lui sont léguées par ses ascendants, et un, formé de nouvelles, que l'individu subit lui-même, au cours de sa propre vie, et qu'il transmet à son tour. Il suffit de réfléchir un peu sur ce processus pour comprendre que, dans la succession des générations, il arrive un moment où le taux de production des mutations nouvelles équilibre le taux d'extinction des mutations anciennes. Cet équilibre de fréquence des mutations correspond, d'après Muller, à huit gènes mutants par individu.

1. H. J. MULLER, *Our load of mutations*. *American Journal of Human Genetics*, vol. 2, no 2, pages 111-176. Juin 1950.

2. « La mort génétique » ou le rejet des mutations défavorables peut survenir de bien des façons : mort de l'embryon, mort à la naissance, mort de l'individu avant qu'il ait atteint l'âge de se reproduire, stérilité, incapacité de donner naissance à un nombre normal de descendants. (BEADLE, *Ionizing radiation and the Citizen*. *Scientific American*, sept. 1959).

Toute cause tendant à rompre l'équilibre de fréquence des mutations, soit en *diminuant le taux d'extinction*, soit en *augmentant le taux de production*, contribuerait à accroître la morbidité. Comme la période d'amortissement des oscillations de cet équilibre se chiffre à bien au-delà de 1 000 ans, les changements, tout réels et inéluctables qu'ils soient, s'enregistrent imperceptiblement.

Plusieurs facteurs surgis des progrès de la Médecine sont de nature à diminuer le taux d'extinction des mutations. On peut mentionner le décès à un âge plus avancé, la diminution de la mortalité infantile et le maintien en vie d'un certain nombre de malades qui n'auraient pas survécu avec la thérapeutique d'autrefois. Ces faits ont comme résultats, le premier, que la procréation se fait à une période plus tardive, donc à un moment plus près de celui où les parents ont acquis *toute* leur part de mutations, le deuxième, que nombre d'individus, qui seraient morts autrefois avant d'avoir atteint l'âge de procréer, sont maintenant mis en état de transmettre leurs tares à des descendants, le troisième enfin, que plusieurs malades atteints d'affections héréditaires, laissent une progéniture plus nombreuse. Nous avons là, dans son expression la plus typique, un exemple du relâchement de la sélection naturelle.

Nous passons maintenant aux facteurs susceptibles d'augmenter le taux de production des mutations. La Médecine moderne nous en apporte deux : un dont on parle beaucoup parce qu'on s'en méfie, et un autre dont on parle moins, parce qu'on n'a pas encore appris à s'en méfier. Vous avez deviné que le premier a trait à l'utilisation de l'énergie atomique et des radiations ionisantes. Jusqu'en 1928, on ignorait l'existence d'agents mutagènes autres que la température. A cette époque, on acquit la certitude que les rayons X, les rayons de radium, et en général toutes les radiations assez énergiques pour ioniser un atome au sein d'une molécule de matière vivante, peuvent modifier la constitution des gènes. Les mutations engendrées sont du type des mutations dites spontanées. A la suite d'une longue série de tests et d'observations pratiquées chez de petits animaux à vie courte, on est parvenu à mesurer le pouvoir

mutagène des radiations et à déterminer, par exemple, la dose susceptible de doubler le stock de mutations d'un individu. *En extrapolant de l'animal à l'homme*, des généticiens compétents et autorisés sont arrivés à figurer ce que pourrait être cette dose dans le cas de l'homme. On l'évalue à 30 ou 40 roentgens<sup>3</sup>, mesurés dans les glandes sexuelles. En raison de la diffusion des rayons X dans l'objet exposé, les glandes sexuelles sont toujours plus ou moins touchées, même quand l'irradiation est faite sur des régions anatomiques distantes de ces dernières. Il va de soi aussi que le danger des radiations augmente avec la puissance des sources de rayonnement, le pouvoir de pénétration des rayons, l'étendue des surfaces exposées, la durée de l'exposition et plusieurs autres facteurs de moindre importance. Une notion essentielle, sur laquelle tout le monde est à peu près d'accord, est qu'un grand nombre de radiolésions du génome sont irréversibles : en d'autres termes, les mutations s'additionnent avec les doses reçues tout au long de la vie. Toute idée de « dose permmissible » ne peut donc reposer que sur des compromis.

Muller<sup>4</sup> estime que le fait de doubler la production des mutations naturelles dans une population de 100 millions, doit se traduire, à la première génération, par 500 000 cas de stérilité ou de mort prématurée, sans parler des détriments de moindre importance, dont la proportion doit être encore plus élevée. Et si on poursuit le calcul jusqu'à l'extinction complète de l'excédent des mutations, on arrive, pour les morts génétiques, à un chiffre de l'ordre de 20 millions. Tout ceci, uniquement parce que l'équilibre de fréquence des mutations pour la population en cause, est passé, durant une seule génération, de 8 gènes mutants par individu à 8.2, soit une variation de 2.5%.

3. Le roentgen est une unité de dose utilisée en radiologie. Il est basé sur ce fait que le nombre d'ions produits dans un même volume d'air est proportionnel à la quantité de radiations absorbée. On recueille les ions sur des électrodes dont on mesure ensuite la charge électrique.

4. H. J. MULLER, *Radiation and human mutation*. *Scientific American*, vol. 193, pages 58-68, novembre 1955.

La question qui se pose maintenant est celle-ci : quelle part revient à la Radiologie médicale dans l'augmentation du stock de mutations des populations actuelles ? Des statistiques établissent qu'aux États-Unis, l'individu reçoit en moyenne, au cours de sa vie, pour des fins médicales, une dose de trois roentgens<sup>5</sup> aux gonades. Si nous répétons qu'il suffit de 30 roentgens pour doubler la production des mutations et que l'effet mutagène croît linéairement avec la dose, il est facile de nous représenter, à l'aide des résultats numériques de Muller, quelle peut être l'action de ces trois roentgens sur 150 millions d'Américains.

Ce n'est malheureusement pas tout. La Médecine actuelle est exposée à d'autres méfaits dans le domaine de l'augmentation de notre stock de mutations. Seulement ici, nous n'avons plus de données numériques à apporter. Le problème est trop nouveau et trop complexe pour que quelqu'un ait osé risquer des approximations. Tout le monde est d'accord cependant à admettre la réalité du danger. C'est seulement en 1947 qu'on a découvert l'existence de drogues capables d'altérer la constitution des gènes. La part du hasard semble avoir été plus considérable dans cette découverte que dans beaucoup d'autres. Charlotte Auerbach, une généticienne de l'Université d'Edimbourg, qui en a été l'auteur, a avoué candidement qu'elle avait été aussi surprise d'apprendre qu'elle manipulait des mutagènes depuis sept ans, que Monsieur Jourdain avait été stupéfait d'être informé qu'il faisait de la prose depuis son enfance<sup>6</sup>. Espérons pour le bien de l'humanité, et pour l'honneur de la profession médicale, que les praticiens de l'an 2 000, ne passeront pas par l'état d'âme de Monsieur Jourdain et de Mademoiselle Auerbach, en découvrant qu'ils prescrivent depuis cent ans des poisons cellulaires. A une époque où les seuls composés du carbone atteignent le million, où les produits pharmaceutiques sont plus nombreux que tous les mots réunis de la langue que l'on parle, où on réalise des hommes synthétiques dont l'efficacité fait pâlir les substances originales, où les

5. Cette quantité est dix fois supérieure à celle qui résulte des retombées radioactives dues aux essais nucléaires.

6. C. AUERBACH, *Mutagenic effects of Alkylating agents. Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 68, pages 731-749, 1958.

antibiotiques passent tellement vite qu'on n'a pas toujours le temps d'en fixer la formule, où on manipule des toxiques qui sont mortels au dix millionième de microgramme par kilo de poids, où on découvre tous les jours de nouvelles façons d'intervenir dans les processus métaboliques et enzymatiques, on est vraiment en droit de se demander si quelques-uns des deux cents milliers de molécules d'acide désoxyribonucléique, que nous transmettons à nos descendants, n'auront pas un peu souffert de toutes ces nouveautés. Les généticiens et les biochimistes sont visiblement inquiets de la sérénité avec laquelle la Médecine évolue dans sa pharmacopée actuelle. Il est relativement facile en effet de dresser le bilan pharmacodynamique d'une substance chimique, mais il en va tout autrement s'il s'agit d'en déterminer les propriétés mutagènes. Ceci ne peut se faire que par des méthodes génétiques, fastidieusement longues et délicates, et dont les résultats, par surcroît, ne sont pas nécessairement valables pour une espèce animale autre que celle en cours d'expérience. Rien ne prouve par exemple que les antibiotiques, qui sont mutagènes à l'échelle des levures<sup>7</sup> le soient à l'échelle humaine. On pourrait en dire autant de la caféine qui est mutagène pour le colibacille<sup>8</sup>.

Quand on parle de mutagènes dans les milieux médicaux, on pense tout de suite aux alcoylants, un groupe de substances chimiques, dont les plus connues sont les chloréthylamines, vulgairement appelées moutardes azotées ou gaz moutarde. Ces médicaments jouissent actuellement d'une vogue considérable<sup>9</sup> dans le traitement de certaines maladies cancéreuses. Ils s'administrent en injections intraveineuses ou en comprimés, absorbables par la bouche. Ils sont mutagènes au même titre que les radiations ionisantes : c'est pourquoi on les considère comme les chefs de file d'une classe de produits qu'on appelle « radiomimétiques »<sup>10</sup>. Leur action globale et générale est en effet assez semblable

7. GLEN L. JENKINS ET AL., *The Chemistry of Organic Medicinal Products*, Wiley 1957, page 483.

8. H. J. MULLER, *Radiation and human mutation*, *Scientific American*, Novembre 1955.

9. En très grande partie, imméritée.

10. PETER ALEXANDER, *Radiation-Imitating Chemicals*, *Scientific American*, vol. 202, pages 99-107, janvier 1960.

à celle des rayons X. La dose d'un milligramme par kilo de poids met la souris à peu près dans le même état qu'une irradiation sur tout le corps de 500 à 400 roentgens<sup>11</sup>.

Chose curieuse, les législateurs qui entourent l'utilisation médicale des radioisotopes de formalités mesquines et souvent ridicules, ont la conscience absolument tranquille en ce qui concerne la conservation et la distribution des mutagènes chimiques. Alors que la prescription des radio-isotopes injectables ou ingérables relève du domaine de la « sur-spécialité », les chloréthylamines sont à la portée de n'importe quel praticien et le pharmacien du coin en a sur ses tablettes de quoi changer quelques gènes à tous les gens du quartier. On note la même indifférence dans le corps médical. Nous connaissons plus d'un médecin que les dangers de la radiothérapie mettent en transes, mais que la crainte des mutagènes chimiques n'a jamais effleurés.

Si tous les produits à propriétés mutagènes se résumaient au groupe des alcoylants, le problème serait bien simple. Cela voudrait dire au moins deux choses excellentes à savoir : 1) que l'effet mutagène est la conséquence de réactions chimiques bien définies et 2) qu'en dehors des substances capables de donner naissance à ces réactions, nous n'aurions pas de soucis à nous faire et conséquemment pas de surveillance à exercer. Mais la vérité est toute autre. On trouve des mutagènes parmi des composés où l'alcoylation ne peut absolument pas entrer en ligne de compte, comme les peroxydes, les phénols, les acridines et les purines. Ceci laisse donc à penser que l'atteinte de la molécule d'acide desoxyribonucléique, qui porte les gènes, peut résulter de mécanismes chimiques fort différents.

Il est bien possible aussi qu'on ait affaire, non pas à une altération de la molécule déjà constituée, mais à une viciation de l'une ou l'autre des étapes qui en assurent la synthèse. En changeant un atome ou un groupe d'atomes à certains matériaux dont l'organisme se sert pour fa-

11. HOMBURGER and FISHMAN, *The Physiopathology of Cancer*. Page 478. HÖBER, 1953.

briquer son acide desoxyribonucléique, on arrive en effet à provoquer des mutations de gènes. Un autre fait qui illustre assez péremptoirement l'extrême complexité et l'infinie variété du mode de production des mutations est l'écart énorme de sensibilité aux radiations ionisantes qu'on rencontre entre les représentants des différents échelons du règne animal. Mais ce sont là des détails où nous ne nous attarderons pas davantage parce qu'ils débordent un peu le cadre que nous nous étions fixé.

La Médecine Moderne n'a pas mis au monde que de bons enfants. Sur le nombre, il y en a qui paraissent voués à lui causer bien des soucis. Comme un malheur arrive rarement seul, il se trouve que ce problème tout nouveau des mutations, déjà angoissant par lui-même, est amalgamé avec un autre problème, très ancien celui-là, vieux de millénaires, dont la profession ne parle qu'en rougissant, et qui, vous l'avez deviné, s'appelle le cancer. (Un nom miteux, moyenâgeux, mythologique, sentant l'ignorance et le charlatanisme, et qu'il a fallu conserver pour des motifs inavouables). On a constaté en effet avec stupéfaction, que beaucoup d'agents mutagènes sont en même temps des agents cancérigènes. Ceci s'entend pour des agents physiques, comme les radiations ionisantes, et pour des agents chimiques, comme les alcoylants. Et même aussi pour des mutagènes chimiques qui n'ont rien de commun avec les alcoylants, comme les uréthanes et les peroxydes. C'est à y perdre la tête. Et de fait, nous avons perdu la tête en nous laissant aller un moment à penser que la cellule cancéreuse pouvait être une vulgaire cellule somatique mutante. C'eût été vraiment trop simple ! Et compter sans les virus, ces molécules d'acide nucléique qui se promènent à moitié nues, emportées par un vent on ne sait d'où, cherchant un chromosome à qui conter leur romance ! Car nous connaissons aujourd'hui d'authentiques cancers du règne animal, provoqués par de non moins authentiques virus. Il paraît de plus en plus probable que le problème de l'action biologique des radiations ionisantes, celui des cancers et celui des

virus sont des problèmes connexes, marqués tous les trois au signe de la Génétique<sup>12</sup>.

Nous nous excusons de cette échappée dans le ciel de la recherche. Il nous faut revenir sur la terre pour trouver une réponse pratique à l'état de choses d'un monde en train d'augmenter ses mutations sur un rythme inquiétant, et d'une Médecine fortement en position d'être incriminée dans l'aventure. Muller énumère à cet effet plusieurs mesures qu'on peut résumer d'un mot : une plus grande circonspection dans l'utilisation des radiations ionisantes et des mutagènes chimiques. L'auteur ne va pas jusqu'à nous supprimer le thé et le café, mais il y a pensé et il en parle ! En généticien imbu et respectueux de sa science, il fonde aussi beaucoup d'espoir sur une vulgarisation et une meilleure compréhension des données de la Génétique. Nous ne pouvons résister à la tentation de citer son texte. "But, — and here is the crux of the matter — those who were relatively heavily loaded with genetic defects would consider it their obligation, even if these defects had been largely counteracted, to refrain from transmitting their genes, except when they also possessed genes of such unusual value that the gain for the descendants was likely to outweigh the loss". Le problème est trop sérieux, et l'auteur trop digne de respect, pour qu'on ait le droit de sourire. Mais on a celui de demeurer sceptique.

Pour nous, ce dont nous aurions le plus besoin dans l'occurrence, c'est de quoi satisfaire un envie folle de savoir si Muller a pu se tromper. Mais on comprend facilement que les données propres à motiver un pareil jugement ne sont pas l'affaire de n'importe qui. Un professeur de Génétique de l'Université du Michigan, W. J. Schull<sup>13</sup>, dans un mémoire récent, écrit spécialement pour un important symposium sur le sujet, répond à une question qui est très exactement celle que nous voulions poser. Toutefois, avant de vous la soumettre, nous croyons opportun d'éclairer davantage l'état du problème. Ainsi que nous l'avons

12. Voir à ce sujet l'importante compilation de travaux sur la question, publiée par les presses de l'Université du Texas : *Radiation biology and Cancer*. Austin, 1959.

13. W. J. SCHULL, *Radiation and Human Genetics in Radiation Biology and Cancer*. University of Texas Press. Austin, 1959, pages 423-439.

signalé et souligné plus haut, toute l'argumentation de Muller est fondée sur une extrapolation de l'animal à l'homme. Nous ne disposons pour le moment d'aucune observation fiable qui nous permette de juger adéquatement de l'effet mutagène des radiations dans les populations humaines. Le rapport de Macht et Lawrence (1955) sur un groupe de radiologistes américains, celui de Neel et Schull sur les survivants de Hiroshima et de Nagasaki, celui de Turpin sur une série de malades irradiés, et celui de Kaplan, sur des femmes ayant subi la castration roentgénienne, sont tous trop incomplets pour en tirer les conclusions qu'on en attend. Le problème se rétrécit donc pour converger sur le fameux point qui nous intéresse : "To what extent, then, can we draw upon extrapolations from data on infra-human forms?" C'est la question de Schull. « On ne peut pas dit-il, des observations ayant trait au *seul* comportement de l'homme devant les radiations, conclure d'une façon certaine que nous sommes en présence d'un réel danger ». L'auteur ajoute qu'il y a des divergences d'idées parmi les généticiens concernant les chiffres qu'il convient d'attribuer au taux de mutations naturelles, au taux de mutations induites, et au taux d'extinction, mais que tous sont unanimes à affirmer que les radiations sont mutagènes chez l'homme « comme » (as) chez les autres organismes. Le problème est de savoir si ce « comme » veut dire « dans la mesure ». Dans quelle mesure peut-on extrapoler ? To what extent ? *C'était là la vraie question.* Ni Schull, ni personne ne peut y répondre. Pour le faire il faudrait d'abord connaître les différences susceptibles d'exister entre les systèmes géniques de l'espèce humaine et ceux des autres espèces et savoir ensuite en quoi ces différences peuvent influencer les mécanismes de formation et d'extinction des mutations. Ce sont là des domaines où peu de gens, même très cultivés, sont en état d'avoir une opinion personnelle. Car il ne faudrait surtout pas se laisser aller à tabler sur ce que l'extrapolation de l'animal à l'homme pourrait avoir *en soi* ou *en général*, d'illogique, d'arbitraire ou d'odieux. Ces considérations ne mènent à rien touchant ce qu'on veut savoir. Elles sont carrément en dehors du sujet. En somme, il s'agit

d'un pur problème de Génétique. La Palice, et avec lui tous les gens sensés, nous diront qu'en matière de Génétique, le mieux est de s'en remettre aux généticiens. On ne sait pas, et on ne saura probablement pas avant bien longtemps, si Muller s'est trompé dans l'ampleur qu'il donne à ses conclusions, mais on sait dès maintenant que *l'auteur n'a pas pu se tromper quant au sens qu'il leur a fixé*. C'est là d'après Schull l'opinion de tous les généticiens.

Ainsi, la Médecine moderne, avec ses cinquante ans de progrès s'est créé des problèmes pour une dizaine de siècles à venir. C'est la répétition de l'histoire bien connue des réussites humaines. La chose pourrait être déprimante s'il ne s'en dégagait pas une grande et belle leçon de modestie : une qualité qui contribue dans une très large mesure à rendre les médecins plus compréhensifs, et partant plus aimables.

Germain PINSONNEAULT

## Le sens des faits

### Le Cardinal Léger et les Origines de l'homme

Nous savions depuis longtemps que notre Cardinal était un personnage très cultivé, en plus d'être un orateur distingué, mais nous ne savions pas jusqu'à quel point il était également un expert pouvant s'adresser aux savants avec toute la fermeté et la compétence d'un Pie XII exposant avec précision et méthode les derniers progrès de la recherche scientifique. C'est pourtant ce qui vient de se produire à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Société Médicale de Montréal. Son Eminence y a prononcé là des paroles savantes et de brûlante actualité sur l'origine du monde, surtout de l'homme. Ce sujet a toujours intéressé l'humanité, de l'enfance à la vieillesse, et malgré vingt siècles de recherches passionnées, tant du côté de la science que de la foi, toutes les pages de la Bible n'ont pas encore révélé leurs secrets. Chaque génération y a puisé une inspiration nous apportant des découvertes mais c'est surtout les hommes de notre temps qui doivent l'emporter.

De fait, tout le monde aujourd'hui, catholiques ou protestants, croyants ou incroyants s'intéressent à l'Écrit sacré et notre temps ne restera-t-il pas marqué par un « retour à la Bible » ? Une remarquable production d'écrits bibliques s'est développée et a progressé sous la courageuse impulsion du magistère de l'Église. La critique historique a raffermi ses positions, le renouveau biblique en a tiré parti. Même l'Église invita ses exégètes à s'aventurer prudemment sur des sentiers nouveaux où la science et la foi ont tout intérêt à se rencontrer sous la bienfaisante lumière de *Humani Generis*.

Dans ce grand courant d'écrits bibliques prend place aujourd'hui, avec valeur de document, la magistrale conférence que vient de prononcer le Cardinal Léger : une vaste synthèse du monde dans l'optique de la science et de la foi. Dans notre monde en progrès constant où commence l'humain ? Où se trouve le seuil de l'humanité ? La science pourra-t-elle nous le dire avec précision un jour ?

Il apparaît qu'une étude plus poussée des genres littéraires dans l'Orient primitif apporterait au texte sacré de précieux éclaircissements. Ainsi en langage sumérien n'a-t-on pas découvert que le mot *côte* est synonyme de *vie* et le texte sacré nous livre un nouveau secret : « La femme a été faite avec la vie même de l'homme ; elle possède comme substance ce qu'il y a de plus intime chez l'homme : sa côte, sa vie ». Et que d'autres énigmes peuvent être déchiffrées.

## LE SENS DES FAITS

La conception biblique du monde et la conception scientifique sont deux procédés qui diffèrent dès le point de départ. L'homme de foi accepte le donné révélé avec ses mystères, l'homme de science, au contraire, cherche à tout expliquer par des hypothèses que la science tend à justifier. C'est pourquoi « aux hommes de science l'Eglise dit *observez les phénomènes*, aux théologiens *approfondissez le mystère* et elle a la certitude que ces deux démarches de l'esprit humain ne peuvent aboutir à des points divergents ».

Vouloir résumer ce discours ne serait pas honnête. Nous invitons donc nos lecteurs et tous nos intellectuels de lire attentivement ce texte pour une meilleure compréhension de Dieu, du monde et d'eux-mêmes.

La *Revue Dominicaine* se fait un devoir d'offrir à Son Eminence, avec sa profonde admiration, ses sincères félicitations pour ce discours qui honore non seulement le Canada français mais encore l'Eglise tout entière.

A. LAMARCHE, O. P.

### Le sens de la vie sacerdotale <sup>1</sup>

Voici un précieux petit livre. Le nom de l'auteur et le sujet traité le recommandent d'emblée à notre sympathique considération.

Le sens de la vie sacerdotale ! L'étude livrée ici fait suite, dans la pensée de l'auteur, à celles qu'il a consacrées depuis une douzaine d'années à l'« initiation chrétienne » et au « sens de la vie monastique ». Plus que jamais, le prêtre contemporain « doit être parfaitement au clair sur l'essentiel de sa vocation, sur les tâches qui en découlent et sur le sens qu'elles doivent prendre à ses propres yeux ». C'est ce que le livre tout entier s'efforce de faire connaître.

La prêtrise est d'abord un ministère dans l'Eglise, mais un ministère qui a ceci de particulier qu'il est essentiellement et exclusivement un ministère « apostolique ». Le ministère des Evêques et de leurs coopérateurs, les prêtres, les constitue « apôtres des Apôtres », comme les Apôtres par excellence étaient « apôtres du Christ » et le Christ « Apôtre du Père ». La « mission » des ministres de l'Evangile n'est pas seulement analogue à la « mission » du Fils et de l'Esprit : elle est en continuité directe avec elle et ne peut se comprendre que par elle.

Cette « mission » fait du prêtre tout d'abord le héraut de la Parole de Dieu, puis l'instrument de l'Esprit en ces actions sacrées qu'il est le

1. LOUIS BOUYER. Desclée et Cie, Tournai, Belgique. 19 cm. 199 pages.

seul à pouvoir poser et qui seront créatrices de la nouvelle création de Dieu, enfin l'homme de prière, l'homme qui reçoit au fond de son cœur la Parole de vie, qui s'y livre, qui répond à son don en s'y abandonnant et qui, dans cette prière même, doit attirer les hommes à la Parole et les entraîner dans l'expérience de l'Esprit. Le prêtre est donc avant tout prédicateur, consécuteur, intercesseur. Mais il n'est tout cela, en fin de compte, que pour être pasteur : pour manifester au monde l'amour compatissant, l'amour sauveur du « bon Pasteur des brebis » qui a quitté les demeures célestes pour « chercher et sauver ce qui s'était perdu », pour retrouver la brebis égarée, pour la ramener à la maison paternelle, et jusqu'au sein du Père ».

C'est dans ces grandes perspectives que l'auteur se situe pour nous découvrir « le sens de la vie sacerdotale ». Le livre est savamment structuré : après un premier chapitre sur le « ministère apostolique », trois chapitres sur le prêtre comme prédicateur : la parole divine, le ministère de la Parole, saint Paul, modèle du prédicateur : trois autres sur le prêtre en tant que consécuteur : le sacerdoce du Christ, le ministère sacramentel, Marie, inspiratrice du prêtre ; enfin trois derniers chapitres sur le prêtre comme intercesseur : l'intercession du Christ, le ministère de la prière, David, l'homme de la prière, le tout se terminant par une brève méditation sur le Bon Pasteur. A remarquer jusqu'à quel point l'auteur rattache le sens de la vie sacerdotale à la mission du Christ Prêtre lui-même. Aussi le soin qu'il met, afin d'éviter l'abstraction ou les dispersions, à nous faire regarder quelques-unes des grandes personnalités bibliques où la tâche qui est celle du prêtre trouve sa préfiguration ou son accomplissement : Saint Paul, Marie, David.

Un beau livre, rempli de pages fortes et drues comme l'auteur sait si bien en écrire et que je recommanderais volontiers non seulement aux prêtres, mais à tous les chrétiens soucieux de connaître la mission essentielle et irremplaçable du sacerdoce catholique.

T. M. L.

#### La fête de saint Thomas, inspiration et encouragement des chercheurs

Sans le sérieux, la profondeur et la longue patience de la recherche fondamentale, les chances les plus hautes qui affleurent parfois dans les découvertes courantes ne seraient même pas perçues. Deux courts exemples en deux domaines différents, la Science et l'Écriture sainte : Einstein, résidant aux États-Unis, perçoit et confirme la rupture de l'atome dans le récit d'une manipulation faite en Europe par le Dr

Hahn<sup>1</sup> ; Albright, résidant aussi aux Etats-Unis perçoit, plusieurs mois après leur découverte l'importance des manuscrits de la mer Morte (Qumrân), et révèle cette importance à tout le monde étudiant<sup>2</sup>. Sans la présence de ces chercheurs de grand fond on risquait de manquer la portée des manuscrits découverts par Mohammed le Loup, ou le sens véritable de l'article publié au début de 1959 par le Dr Hahn.

L'intensité de la recherche intérieure retient sans doute les dynamismes sociaux. Mais c'est pour la société et c'est pour le bien commun que la recherche est poursuivie. On appelle saint Thomas bœuf muet, mais lui sait qu'il ne renonce pas à la parole salutaire. Ce que peut-être il ne sait pas, c'est que ses mugissements seront capables de couvrir les siècles.

Se garder des jugements définitifs basés sur l'apparence, est œuvre de Sagesse. La nature nous invite à cette Sagesse. Encore un exemple. Le microscope électronique a révélé comment les diatomées (algues unicellulaires) sont ouvertes à travers leur fermeture. Et voici comment. De la petite boîte où elles s'enferment, supposez le couvercle perforé de pores. Chacun de ces pores à son tour est fait de fenêtres ouvertes, occupé qu'il est par un crible minuscule que révèle le microscope électronique. Alors le protoplasme de cette cellule, unique pour chaque vivant, et qui sécrète sa carapace de silice, n'est pas un protoplasme clos mais un protoplasme ouvert, respirant l'influence des plus lointaines nébuleuses spirales. Les diatomées sont ouvertes à travers leur fermeture. De même analogiquement, un homme comme saint Thomas apparemment bœuf muet vocifère par toutes les cellules qui en font un être vivant.

Ayons souvent le courage d'écouter les battements du cœur secret de la solitude et du recueillement. Dans la solitude il est possible d'être spirituellement ouvert à l'influence des plages les plus lointaines de la Création, d'en recueillir un rayon et de le transmettre à tous les hommes. Le langage de l'astronomie est ici de mise car la plus petite âme que Dieu a faite est un ciel plus profond que tous les espaces sidéraux. La solitude permet d'apercevoir les requêtes les plus lointaines du ciel de la perfection. Ne pas considérer comme absolument clos les êtres qui composent une apparence fermée, il se peut qu'ils soient percés de mille pores, comme les diatomées. Que ce soit faire confiance de clore ici cette note et de laisser à chacun le loisir de prolonger ces considérations.

*La Maison Montmorency, mars 1961*

Arcade-M. MONETTE, O. P.

1. DAVID DIETZ, *Atomic Energy in the coming era*. Dodd, Mead & Company, New-York, 1947, pp. 132-133.

2. PRITCHARD, *Lumières sur la Bible*. Maison de la Bonne Presse, Paris, 1960, pp. 25-26.

## Le Centenaire de la mort du Père Lacordaire

Le Père Lacordaire exhala son dernier soupir dans son cher collègue de Sorèze (Tarn) le 21 novembre 1861. Le prestigieux orateur qui souleva toute la France et y rétablit l'Ordre des Frères Prêcheurs n'a cessé de grandir — si le grain ne meurt — après sa mort. Son œuvre et ses écrits ont maintenu son souvenir. Plus d'un lui a voué un culte d'admiration pour avoir puisé une bienfaisante inspiration dans ses enseignements. On comprend qu'un homme si puissant sur les destinées religieuses de son pays et qui mit tout son cœur et toute son intelligence au service de l'Eglise et de la liberté bien comprise, ne puisse sombrer dans l'oubli.

Lundi, le 21 novembre 1960, les fêtes de ce Centenaire s'ouvrirent à Sorèze. Parmi les nombreuses personnalités épiscopales, ecclésiastiques, civiles qui y prirent part, il importe de signaler la présence du T. R. P. Carré, successeur de Lacordaire à Notre-Dame. Dans une solide conférence, *Pourquoi Lacordaire est-il venu et est-il mort à Sorèze ?* Le Père Girard, de Sorèze même, montra dans cette retraite, après tant de succès oratoires, l'aboutissement d'une vie consacrée à la jeunesse pour lui assurer la liberté effective de l'enseignement chrétien. Et le P. Carré, à son tour, rappela que le Père Lacordaire avait lutté toute sa vie pour la liberté de la foi et engagea ses auditeurs à imiter la fierté de sa foi, trait caractéristique de son œuvre et de sa personne.

Le vœu unanime de tous les invités est que la Pentecôte prochaine marque un sommet à Sorèze de l'année centenaire, en attendant son couronnement à Notre-Dame de Paris, le 19 novembre.

A l'occasion de ce Centenaire, le Ministère des Postes et Télécommunications a décidé l'émission d'un timbre spécial. D'autres projets sont en cours : pose d'une plaque commémorative dans les diverses cathédrales où Lacordaire prêcha une Station de Carême ou d'Avent ; attribution de son nom à une rue de Paris ; transfert possible de son corps et inhumation à Notre-Dame.

Journaux et revues ont déjà annoncé ce Centenaire. Les Editions du Cerf ont réédité sa *Vie de Saint Dominique*, présenté par le P. Chenu ; un choix de textes précédés d'une étude du P. Carré : *La rencontre avec Jésus-Christ*, est en préparation. Rien ne sera donc négligé pour faire de ce Centenaire un succès. La *Revue Dominicaine* y apportera aussi sa modeste contribution.

A. LAMARCHE, O. P.

## La dualité canadienne

Parmi les faits sociaux particuliers au Canada, en est-il qui soient plus fortement déterminants que celui de sa dualité ethnique et, partant, culturelle ? Le professeur Mason Wade, Directeur de l'Institut d'Études Canadiennes à l'Université de Rochester, ne le croit pas puisque, choisissant entre maints sujets d'intérêt également actuel, il vient de publier sous sa haute autorité une vingtaine d'essais ayant pour titre : *La dualité canadienne*. Ils sont signés de Canadiens français et de Canadiens anglais spécialistes en sciences de l'Homme et portent sur les divers aspects de cette situation de fait aux conséquences innombrables.

Chez nous se pose le problème de la coexistence pacifique de deux éléments ethniques, très différents, qu'une fatalité historique a mis en présence en terre canadienne. Ces mêmes éléments, géographiquement séparés en Europe, y ont réagi comme l'on sait l'un à l'égard de l'autre depuis près de deux millénaires. Or, ils sont ici géographiquement et politiquement rapprochés et appelés à concourir, chacun pour sa part, à l'édification de notre avenir en tant que nation. Les différences essentielles de leurs mentalités respectives de groupements d'origine latine ou anglo-saxonne, s'affirment naturellement dans les domaines religieux, philosophique, juridique et artistique. Plus marquées, il y a deux cents ans, leurs divergences, sans disparaître sans doute, s'amenuisent quelque peu cependant et, avec elles, le danger d'attitudes farouches, de prises de position intransigeantes, de discussions âpres et d'entre-chocs violents.

Il est aujourd'hui possible au sociologue de faire la genèse de cette évolution, de voir comment, d'une génération à l'autre, s'est modifiée l'optique de chacun des deux groupes — majoritaires ou minoritaires selon les provinces — et dans quelle mesure ils sont maintenant disposés aux échanges réciproques sur tous les plans. C'est à quoi se sont employés les observateurs scientifiques qui ont rédigé les quelque vingt études que renferme ce nouvel ouvrage dont l'objectivité a été prudemment et habilement sauvegardée. Chaque sujet a été confié à deux collaborateurs qui ne pouvaient se consulter, chacun ignorant que l'autre — de langue française ou anglaise selon le cas — traitait simultanément du même problème mais dans une perspective forcément différente et parfois contraire.

Il serait aussi chimérique de vouloir que s'amalgament et se fusionnent totalement des éléments dont c'est précisément la richesse d'être singuliers, qu'il serait insensé de désirer qu'il y ait entre eux rupture. Que chez l'un comme chez l'autre constater moins de sectarisme, plus

de bienveillance et de largeur de vue, c'est déjà énorme. Le professeur Jean-Charles Falardeau rappelle fort opportunément dans son avant-propos très au point qu'un de nos historiens, M. Gustave Lanctôt, distingue trois étapes dans l'histoire de la coexistence des groupes français et anglais au Canada : celle du rapprochement social et de la séparation politique ; celle de l'influence mutuelle dans le domaine politique et, depuis 1914, celle de l'interaction proprement dite, par le truchement des élites.

Les relations entre compatriotes des deux cultures s'assouplissent certes et cela en dépit de mentalités basées sur des idéologies assez éloignées les unes des autres au départ. C'est à cette conclusion qu'aboutissent, de façon nuancée, les collaborateurs à *La dualité canadienne*. Mais il appartenait à M. Mason Wade de dire le mot de la fin. Il l'a fait en trois pages admirables de mesure et d'équilibre. « Canadiens français et Canadiens anglais, écrit-il, demeureront probablement toujours différents, même si un canadianisme de bon aloi gagne en force au Canada ».

En 1949, lors de son discours présidentiel à la Société Royale du Canada, l'historien précédemment cité disait spirituellement qu'il « souhaitait que le Canada cessât d'être le pays de « deux solitudes » pour devenir le pays de « deux fortitudes ». Comment exprimer mieux que par cette formule heureuse, trouvée par un fin lettré, le sentiment que tout vrai Canadien éprouve et aussi la profonde richesse de la dualité canadienne.

Georges-Henri LÉVESQUE, O. P.

#### Une journée d'étude de l'ACELF à la Maison Montmorency

Sous la présidence d'honneur de M. Roland Vinette, secrétaire au Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, sous la présidence effective de Mgr Maurice O'Bready, vice-recteur de l'Université de Sherbrooke, l'ACELF a tenu à la Maison Montmorency, le 11 février, une importante journée d'étude. Y fut débattu un sujet de brûlante actualité : Patriotisme canadien-français en regard de la politique culturelle fédérale et québécoise.

Me André Miville-Déchêne, C. R., Edmonton, Alberta, a déclaré, avec preuves à l'appui, que les groupes canadiens-français de l'Ouest tendent de plus en plus à s'angliciser parce que dispersés parmi la population anglophone qui se les assimile graduellement. L'influence du

Québec y paraît assez douteuse : nos revendications autonomistes, nos statistiques en éducation, nos mœurs politiques, etc., compromettraient notre réputation.

Me Adélarde Savoie, C. R., Moncton, N.-B., déclare que l'aide morale, financière et culturelle que le Québec accorde aux Acadiens a contribué pour beaucoup à leur évolution française, surtout l'aide des prêtres, des communautés religieuses et du gouvernement. Il se dit heureux de la récente création d'un Ministère des Affaires culturelles. Nos liens n'en seront que plus solides.

Le P. Arès, S. J., tout en réclamant l'intervention urgente de l'Etat provincial en faveur de la culture canadienne-française, ne s'oppose pas à une politique culturelle fédérale qui prolongerait le patriotisme québécois. Le Québec, dit-il, doit se sentir solidaire et responsable de toute vie française à travers le pays. Ce discours est trop nuancé pour se prêter à un honnête résumé.

Il revenait au Supérieur de la Maison Montmorency, le Père G.-H. Lévesque, O. P., d'examiner la politique culturelle fédérale du point de vue de notre Province. Après avoir clairement établi, à la suite de la *Conférence canadienne des Evêques* et du Mémoire de *La survivance française*, la distinction entre *éducation scolaire* à tous les degrés qui concerne exclusivement les Provinces et l'*éducation para-scolaire* qui est le parachèvement que l'individu veut donner à sa formation, le conférencier a soutenu que le Fédéral peut encourager cet individu ou telle collectivité et les aider à parfaire leur développement culturel, sans nuire en rien à l'autonomie scolaire. C'est la liberté générale de l'adulte qui est ici en cause.

Certains ont prétendu que la Commission Massey n'était qu'une machination destinée à permettre au Gouvernement fédéral de mettre la main sur nos universités. Fausseté absolue. Non seulement les Commissaires n'ont reçu aucune instruction en ce sens, mais dès qu'ils ont paru toucher à ce problème dans leurs séances publiques, le Premier ministre lui-même a manifesté au Père Lévesque ses craintes et sa répugnance. Il aurait préféré que la Commission ne s'engageât pas dans cette voie périlleuse.

Si la Commission a fini par s'occuper du problème financier des universités, dépassant ainsi son mandat, c'est uniquement sous la pression constante de toutes les universités canadiennes, y compris les québécoises. Mgr Vandry, Recteur de Laval, n'a-t-il pas déclaré alors : « Le temps est enfin venu pour le Fédéral de prendre en main la cause de nos universités ». Les universités exposaient leur lamentable situation

et soutenaient que le Gouvernement fédéral leur devait de les aider, en reconnaissance des services rendus, *v.g.* en lui préparant ses fonctionnaires, les cadres de l'armée, de l'aviation, de la marine... Il ne s'agissait pas de lui reconnaître un droit d'intervention dans les universités mais de lui faire accepter un *devoir de reconnaissance*. Un autre mythe qui s'évanouit.

Ce n'est là qu'une des calomnies accumulées autour du Rapport de la Commission Massey. A nombre d'autres calomnies, l'histoire répondra sans doute, un jour, par une étude forte, bien documentée, qui pourrait s'intituler : « Deux modèles de conscience », parallèlement à ces « deux modèles d'inconscience » où, naguère, ignorance et préjugés ont donné leur pleine mesure.

A. L.

#### Une liturgie de langue française

Il n'y a pas si longtemps, l'agence de nouvelles Reuters livrait à nos journaux le communiqué suivant : « Le pape Jean XXIII a déclaré qu'il tentera de promouvoir l'usage des langues vivantes dans la célébration de certains offices de moindre importance, lesquels offices sont ordinairement célébrés en latin. Le latin serait dorénavant réservé aux offices de grande pompe, a-t-il ajouté, dans une allocution qu'il a prononcée au cours de sa visite à l'église Santa Maria del Soccorso, dans la banlieue de Rome ».

De rappeler simplement ce fait peut aider à dissiper certaines inquiétudes concernant le caractère prétendument audacieux de l'article publié ici même, en novembre dernier, par l'abbé F. X., sur l'usage de la langue populaire dans la célébration de la messe. Il est étrange que dans ce domaine, je veux dire pour tout ce qui a trait aux choses d'Eglise, on tienne pour acquis chez nous qu'un Canadien français n'a qu'une attitude à tenir : celle du silence. Que des Français, des Allemands, des Américains s'expriment, passe encore, mais un catholique du Canada, voilà qui est d'emblée téméraire et irrespectueux. C'est pourtant l'évangéliste saint Jean qui, au nom de la charité et de ses exigences, fait de l'« assurance » l'attribut propre des enfants de Dieu. Certes, il y a loin de l'« assurance » à la fanfaronnade, et plus loin encore de l'« assurance » à l'insolence proprement dite (et non pas seulement humoristique), mais enfin si l'amour fraternel ne facilite pas l'échange des idées, si la qualité de fils ne favorise pas l'ouverture du cœur, mieux vaut renoncer au catholicisme tout court, puisqu'il repré-

sente pour le monde précisément le passage de la crainte à la confiance.

Je veux bien concéder que le ton de l'article était un peu dur, la franchise brutale, mais en quoi l'attitude était-elle irrespectueuse, et en quoi était-elle inopportune ? Comment un prêtre qui connaît son troupeau et qui sent à chaque instant quelle barrière la langue dresse entre lui et son peuple, dans tout effort tenté pour rendre à la liturgie sa force de conviction et de renouvellement spirituel, peut-il traiter le problème avec la froideur olympienne d'un chercheur de textes qui ne semble même pas se douter que 80% de nos populations paroissiales perdent le goût de la messe (et par là même tout attachement à l'Église) pour cette raison en particulier qu'il n'y comprend rien et, partant, n'en retire pas le bénéfice spirituel qu'il devrait en retirer ? Faut-il attendre que les églises soient tout à fait vidées pour faire remarquer que la langue du culte peut être pour quelque chose dans cette désaffectation ? Et suffit-il de dire : « Cela va de soi et maintenant que le problème est posé ici ou là, il n'y a plus qu'à laisser faire ». Ce qui « va sans dire » ne va pas plus mal, d'ordinaire, quand on le dit. Seulement, nous, Canadiens français, avons l'habitude de ne rien dire quand le temps est au débat, quittes à rouspéter de toutes manières une fois que les décisions sont prises et que l'irréversible s'est produit. Je n'ai pas l'impression que l'abbé F. X. ait voulu imposer sa manière de voir. Il l'a proposée. Il a cru que la question était assez importante pour mériter le temps et l'application nécessaires à la rédaction d'un article. Que ceux qui ont le courage d'écrire ou, plutôt, ceux qui ne l'ont pas, comprennent qu'une conviction qui va jusqu'au témoignage a droit au respect.

Maintenant, pour ce qui est du prophète de la langue, il est certain qu'il est délicat. Il a été traité par des maîtres et je me garderai de m'y enfoncer trop. Il ne faudrait pas imaginer que la paroisse sera renouvelée après deux mois de liturgie en langue française. Même si elle est dite en français, une messe doit l'être religieusement et intelligemment. Lire une messe est aussi difficile que de lire un texte quelconque, et il suffit de s'y mettre pour voir que le don de la bonne lecture n'est pas des plus répandus. Dans nos communautés, où l'on fait de tels exercices, le pourcentage des bons lecteurs est très bas, et pourtant les correcteurs ne manquent pas, ni les directives, ni les leçons... De plus, même en langue française, la messe doit être expliquée par le sermon et des instructions appropriées.

Sur ce point, les groupements qui prennent aujourd'hui l'habitude de se conformer au Directoire, et qui s'initient à la lecture en français des Épîtres et Évangiles, ne sont pas pour autant conquis ou mordus

du premier coup. Cette Bible, qu'on leur propose aujourd'hui, on leur a si bien laissé le temps de l'oublier, qu'elle est devenue pour eux la plus étrange et la plus étrangère des choses. On ne répare pas, en six mois, trois siècles de négligence. Ainsi en va-t-il pour la liturgie. Nous avons si bien endormi notre peuple qu'il ne demande plus qu'à dormir pendant nos offices. Il ne désire plus rien y comprendre, d'autant plus qu'il se doute assez que s'il commence à y comprendre quoi que ce soit il lui faudra changer la qualité de son catholicisme. C'est déjà bien assez de venir à la messe, s'il faut que toute sa semaine en soit bouleversée, ce sera la fin du monde. A force de ne plus entendre prêcher, ou de n'entendre que des rengaines si routinières qu'on pouvait les écouter sans les entendre, à force de ne plus sentir le choc en soi de l'action liturgique, on en est venu, chacun pour soi, à se constituer un catholicisme approprié à ses tendances et à la mesure de ses ignorances plus ou moins volontaires. Quoi de plus choquant que d'apercevoir soudainement que le Christ a proposé un christianisme différent de celui que l'on pratique, et que la messe occupe dans la vie d'un chrétien plus d'une demi-heure par semaine !

Il faut donc s'attendre non pas à un enthousiasme délirant de la part du peuple fidèle le jour où on lui donnera la messe en français (ou s'il y a enthousiasme de passage, l'enthousiasme tombera vite quand les consciences seront replacées face à la vérité nue et dure d'un catholicisme authentique) ; ni croire qu'on se rendra populaire à promouvoir la messe en français. On arrivera plutôt très vite par ce chemin au scandale et à l'éternel dilemme : « Qui n'est pas avec moi est contre moi, qui n'amasse pas avec moi dissipe ». Certains fidèles ne mettront peut-être plus jamais les pieds à l'Eglise à partir du moment où, comme d'autres, ils commenceront à comprendre que la parole du Christ est « trop dure ». Faudra-t-il pour autant croire que la réforme conduit à un échec ? Je crois plutôt que l'échec en question serait le signe même que la réforme a été essentielle et profonde. Le Christ a d'autres choses à offrir à ceux qui veulent le suivre que des pralines et des somnifères. Il les met en face d'un choix, choix libérateur, mais toujours déchirant. La liberté chrétienne n'est pas une liberté du ventre : elle ne vient pas à qui s'abandonne, mais à qui se crucifie pour la conquérir.

Hyacinthe-Marie ROBILLARD, O. P.

**Le Septième Sceau (un film de Ingmar Bergman)**

Pourquoi, dans une chronique qui se voudrait uniquement consacrée au théâtre, nous faut-il aujourd'hui parler cinéma ? La question vaut la peine qu'on s'y arrête car elle permet de poser un jugement assez morose sur la situation du théâtre à Montréal. Il nous faut en effet constater qu'il n'y a actuellement à Montréal aucune troupe canadienne qui présente un spectacle intéressant. Nos directeurs semblent se confiner délibérément dans le théâtre de boulevard. Le phénomène en soi n'aurait rien d'attristant, si, à côté de cette production facile, on pouvait trouver quelques pièces plus étoffées, capables de satisfaire les spectateurs plus exigeants. Quand donc pourrons-nous aller applaudir les grands maîtres classiques et contemporains ailleurs que chez les amateurs et les étudiants du Conservatoire ? Les saisons passées marquaient certes un équilibre plus complet dans leur programmation, et le mot de saison morte ne semble pas trop fort pour qualifier la situation présente.

Pour en revenir au cinéma, il faut féliciter la direction du Centre d'art de l'Elysée de nous présenter le premier Bergman qui soit jamais venu à Montréal. Le premier mais non pas le moindre puisque *Le Septième Sceau* est considéré par la critique internationale comme un des films les plus importants du célèbre réalisateur suédois.

Comme on le dit trop facilement, Bergman est de ces réalisateurs qui deviennent classiques dès leurs premières œuvres. Cette réputation, il la doit surtout à son extraordinaire talent de directeur d'acteurs de même qu'à son apport précieux dans la formation de valeurs strictement cinématographiques, où photographie et intensité humaine se marient d'une façon inoubliable.

*Le Septième Sceau* témoigne fortement de ces qualités et cela, dans un contexte d'une profondeur inusitée au cinéma. Bergman a eu ce mérite peu commun de présenter un problème métaphysique, l'angoisse devant la mort, le destin de l'homme, et de le présenter dans sa rigueur même, sans paroles inutiles, sans équations abstraites, sans fausses solutions.

Un chevalier suédois revient de Croisade avec son écuyer au moment où la peste noire ravage les contrées européennes. La Mort étale partout sa présence incohérente, et le chevalier désabusé joue son destin avec la Mort sous le symbole d'une partie d'échecs. Bergman a beau jeu de mettre en relief tout au long du film les absurdités des pratiques religieuses qui tentent d'apaiser les inquiétudes humaines. Le chevalier se confesse-t-il ? C'est la Mort, qui sous les apparences du moine, lui apprend que sa démarche va lui permettre de mieux le déjouer

dans la partie d'échecs. Durant une fête agrémentée des jeux d'une famille de comédiens, une macabre procession de flagellants s'avance, conduite par des moines qui prêchent la malédiction sur les péchés des hommes. Ces scènes saisissantes, hideuses même dans leur trop flagrante inutilité, ne sauraient que dévaloriser la mystique chrétienne à nos yeux comme à ceux du chevalier. Mais les questions n'en restent pas moins sans réponse. C'est alors qu'apparaît plus importante l'autre physionomie du film, représentée par cette famille de bateleurs, incarnation vivante d'une vie construite sur le présent. Mais ce repas paisible, pris en compagnie de ces gens simples, le chevalier sait que ce n'est pas là son lot, et qu'au détour du chemin, la Mort l'attend pour la dernière échéance.

Echec et mat. Le cortège final des personnages entraînés par la Mort se superpose à la vision calme et sereine du couple et de son enfant. A première analyse, on observe donc deux pôles dans *Le Septième Sceau* : d'une part, l'incohérence des solutions religieuses dans le problème de la destinée humaine; d'autre part, la fonction tonique d'une certaine fidélité existentielle à la vie. Mais il y a plus. Entre la Mort et la Vie, il y a place pour tous les possibles humains, et ces possibles, on les retrouve nombreux dans le film de Bergman, fruits des réflexions individuelles de chaque spectateur. A elle seule, cette impossibilité à l'indifférence confère au film une densité que l'on pourrait qualifier d'attachante. Quant aux valeurs strictement formelles de cette œuvre de Bergman, elles ajoutent en dimension esthétique, tout ce que le spectateur le plus sévère voudrait attendre d'un film. C'est dire que l'expression de chef-d'œuvre semble faible pour désigner *Le Septième Sceau*, quand on pense que des films beaucoup moins importants se sont vu décerner ce titre.

Micheline DUMONT

#### Chronique des disques

Si j'avais à vous présenter le disque du mois, je crois que je choisirais un disque de violon, intitulé « Henryk Szeryng in recital ». Ce jeune violoniste polonais, dont la réputation ne cesse de grandir, nous offre ici un récital des plus intéressants. Accompagné par le pianiste Charles Reiner, il interprète la *Chaconne en sol mineur*, de Vitali, *Le Trille du Diable* et les *Variations sur un thème de Corelli*, de Tartini, *Mélodie*, de Gluck, l'*Allegretto dans le style de Baccherini*, de Kreisler, *L'Oiseau prophétique*, opus 82, no 7, de Schumann, *Danse de la Gitane*, de Halffter-Heifetz et *Scherzo — Tarentelle*, opus 16, de Wieniawski.

## LE SENS DES FAITS

Henryk Szeryng n'est pas seulement un virtuose, disposant d'une technique éblouissante, mais il est un très grand artiste. Et les connaisseurs sont unanimes à reconnaître en lui un des meilleurs violonistes de notre temps. Son présent disque est donc vivement recommandé (RCA Victor, LM 2421).

Un autre disque, qu'il me plaît de signaler à votre attention, est un disque de chant. Il se présente sous le titre de « Wandering with the Obernkirchen Children's Choir ». Ces merveilleux petits chanteurs allemands n'en sont pas à leur premier enregistrement : ils en ont environ 4 ou 5 à leur crédit. Mais, sauf pour une couple de pièces, il se font entendre ici dans un répertoire qui me paraît nouveau. Et, ceux qui ont déjà goûté leurs autres disques ne manqueront sûrement pas d'apprécier celui-ci (Angel 35839).

Dans la série « Great Recordings of the Century », voici un disque qui offre un intérêt plutôt documentaire. Il s'agit de la reproduction d'enregistrements très anciens du fameux baryton italien, Mattia Battistini, dans un récital d'opéra (Angel, COLH 116).

L'Orchestre Symphonique de Vienne, dirigé par Wolfgang Sawalisch, joue brillamment la *Symphonie no 4, dite « Italienne »*, de Mendelssohn, et *les Variations sur un thème de Haydn*, de Brahms (Epic, LC 3731).

Le même chef et le même orchestre semblent moins heureux dans leur exécution de la *Symphonie no 2*, de Brahms (Epic, LC 3722).

La Philharmonique de New-York, sous la direction du chef d'orchestre américain Leonard Bernstein, nous présente des extraits de deux œuvres du compositeur américain Aaron Copland : *Billy the Kid* et *Rodeo* (Columbia, ML 5575).

Trois œuvres de Ravel sont enregistrées sur le même disque par l'Orchestre de Philadelphie, sous la direction d'Eugene Ormandy : *Boléro*, *Le Tombeau de Couperin* et *Alborada del Gracioso* (Columbia, ML 5569.)

Leon Fleisher, avec l'Orchestre de Cleveland, sous la direction de George Szell, fournit une excellente interprétation du *Concerto pour piano, en la mineur*, de Schumann et du *Concerto pour piano, en la mineur*, de Grieg (Epic, LC 3689).

Le *Concerto pour piano no 2, en Si bémol majeur*, de Brahms, est joué savamment par Rudolf Serkin, avec l'Orchestre de Philadelphie, sous la direction d'Eugene Ormandy (Columbia, ML 5491).

## REVUE DOMINICAINE

*Casse-Noisettes*, de Tchaïkovsky, et *Pierre et le Loup*, de Prokofiev, sont exécutées par la Philharmonique de New-York, sous la direction de Leonard Bernstein. Celui-ci est le narrateur pour l'œuvre de Prokofiev (Columbia, ML 5593).

Voici un nouvel enregistrement du *Concerto pour violon, en Ré majeur*, de Tchaïkovsky. Il est interprété par le violoniste belge Arthur Grumieux, avec le Concertgebouw Orchestra d'Amsterdam, sous la direction de son nouveau chef, Bernard Haitink (Epic, LC 3745).

Sous le titre de « Operetta Memories », Mantovani et son orchestre nous offrent des extraits d'œuvres de Lehar, d'Oscar Straus, de Kalman et de Johann Strauss. Ceux qui aiment le style « mantovanien » se complairont sans doute dans ces arrangements de morceaux fort populaires (London, LL 3181).

Dominique VÉRIEUL

## L'esprit des livres

Emile CASTONGUAY — « Le journal d'un bourgeois de Québec ». Ed. de l'Action Catholique, Québec. 23 cm. 362 pages.

Ce bourgeois a-t-il vraiment existé ? « Qu'il me suffise de dire, écrit l'auteur, qu'il aurait pu exister et qu'on retrouve dans son journal, à toutes fins utiles, les opinions, les goûts, les habitudes de cette classe bourgeoise » du début de 1800.

On trouve donc dans ce livre les jugements qu'a portés ou qu'aurait dû porter un contemporain des événements. Ce bourgeois interroge les écrits, les témoins des faits, la tradition orale, pose à toutes les personnes qu'il rencontre sur sa route des questions pertinentes sur les grands et petits personnages de cette époque, sur leurs préoccupations commerciales, littéraires, artistiques, sur leur vie privée ou sociale, sur leurs loisirs... et réussit à recréer le climat d'une époque trop négligée de nos historiens, même de Thomas Chapais.

Ce bourgeois a écrit ce journal pour lui, ne le destinait qu'à lui, puisqu'il crut bon de le replacer dans sa cachette quand il sentit que sa fin approchait. Après sa mort, des indiscrets l'ont trouvé et ont jugé bon de pousser l'indiscrétion jusqu'à la publication. Quel crime... utile cependant à tous ceux qui veulent connaître la vie intime et publique de nos pères : ces bourgeois de 1800-1825.

*A. L.*

Marcel ROUSSIN — « Le Canada et le système interaméricain », Ottawa, 1959. 20 cm. 275 pages.

Au moment où le continent américain cherche à définir une politique commune qui s'intègre dans une perspective mondiale, le travail du professeur Roussin remplit une fonction majeure. Replaçant le panaméricanisme dans le cadre des organisations régionales qui jouent un rôle de premier plan dans un monde où l'on serait tenté d'exagérer l'importance de deux factions, l'auteur nous présente une vue très nuancée de son histoire mais dans une perspective précise : faire voir la place du Canada dans cet ensemble. Son but, précise-t-il dans son introduction, est « de tracer les cadres où se déroule l'action de notre pays ». C'est dire tout son intérêt pour quiconque veut comprendre ce milieu où nous vivons. Ouvrage bien fait, appuyé sur de solides bases scientifiques, voilà un guide dont on ne peut se passer à l'ère des Castro et des Bélancourt.

Marcel TRUDEL — « L'esclavage au Canada français ». *Histoire et conditions de l'esclavage*. Les Presses Universitaires Laval, 1960. 22 cm. 432 pages.

Cet imposant volume bourré de notes, de références, d'une bibliographie de douze pages, de cinquante pages d'appendices, de quarante pages d'index, en plus de répondre à la critique la plus exigeante a cet avantage d'être bien écrit, bien conduit et lisible pour le lecteur moyen.

Notre premier esclave amené à Québec par Kirke en 1629, est un négriillon du Madagascar, vendu cinquante écus, puis donné en cadeau, devint ensuite, en compagnie d'un petit sauvage, élève du jésuite Le Jeune qui n'aurait pas sacrifié ses deux écoliers « pour le plus bel auditoire de France » (p. 3).

Nous voyons des sauvagesses vendues comme esclaves et placées chez les Dames de la Congrégation pour leur instruction (p. 10).

Il apparaît que nègres et sauvages acceptés comme esclaves étaient le plus souvent traités comme des enfants adoptifs et leur éducation se confondait avec celle des enfants légitimes.

On trouve des esclaves dans toutes les classes sociales : gouverneurs, juges, agriculteurs, clergé et communautés religieuses. Aucune loi pour eux si ce n'est le Code noir des Antilles auquel on se référait dans des cas particuliers. En général c'est la loi de la charité qui prime.

Au chapitre III, on trouve 4 000 esclaves : gens vendus ou achetés, en 125 ans. L'expression pittoresque : « Les sauvages ont passé et ont laissé un bébé » viendrait de cette époque (p. 331).

Un grand livre qui fait pâlir « la noblesse de nos origines ».

A. L.

J.-C. MAGNAN — « Confidences ». Fides, Montréal, 1960. 22 cm. 207 pp.

Dans ces *Confidences* l'auteur retrace toute l'histoire de l'agriculture québécoise, de ses écoles, de son organisation. En 1912, il recevait son diplôme d'Oka et devenait agronome officiel au Ministère de l'Agriculture de Québec. Depuis 1937, il est directeur de l'Enseignement agricole de la Province.

Apôtre de la cause agricole, il y consacra tous ses talents et toute son énergie. Il eut à lutter vaillamment contre les préjugés, l'apathie, l'ignorance, le conformisme des agriculteurs et même des gouvernants.

Beaucoup d'humour, des anecdotes savoureuses, de touchants souvenirs de jeunesse et de vie publique, un style personnel et vivant dans une phrase bien française, font de *Confidences* un livre passionnant et instructif qui se ferme sur l'une des plus belles figures du monde agricole d'aujourd'hui : M. Jean-Baptiste Lemoine, président général de l'U. C. C.

A. L.

## L'ESPRIT DES LIVRES

Abbé J.-M. LEVASSEUR — « Le lieu théologique *histoire* ». Ed. du Bien Public, Trois-Rivières, 1960. 25 cm. 232 pages.

Dans sa thèse en théologie rédigée sous le regard discret de professeurs réputés de l'Angelicum, l'auteur s'est demandé « quelle était la nature du lieu théologique *histoire* ». Depuis Melchior Cano, mort en 1560, ce sujet avait été retouché mais non épuisé. Puis les progrès de l'histoire depuis 50 ans comme science avec sa méthode propre, justifiait l'auteur de repenser ce problème, de l'étudier en tant que lieu théologique. Chaque science comme chaque peuple a son histoire. Une théologie sans histoire, après des siècles, est inconcevable. L'histoire est donc partout où il y a des traces d'importance pour la vie des peuples ou des institutions. Les écrits inspirés ont reçu au cours des siècles des commentaires plus poussés, l'Eglise a bougé parce que vivante, et la théologie nous a montré des profondeurs ignorées ou méconnues. Lorsqu'il s'est agi de définir le dogme de l'Assomption, on a fouillé l'Écriture, ensuite l'histoire ecclésiastique, puis est venue l'affirmation théologique officielle. En ce sens l'histoire est un lieu théologique important mais secondaire dans l'ordre idéologique.

L'auteur a divisé cet imposant volume en trois sections : 1) Les lieux théologiques ; 2) Le lieu théologique *histoire* ; 3) La participation de l'histoire de l'Eglise.

La thèse est conduite avec beaucoup de logique, d'objectivité, de méthode et d'érudition. On a l'impression que quatre siècles après sa mort (1560-1960) Melchior Cano revit au Canada dans un fils de son esprit qu'il a manifestement inspiré.

A. L.

Me J.-A. TRUELLE — « Introduction à la psychologie ». Collection *Philosophie et problèmes contemporains*. Ed. Fides, Montréal, 1960. 20 cm. 317 pages.

Cet écrivain, avocat de profession, diplômé en sciences sociales, politiques et économiques, se révèle dans ce livre autant médecin que psychologue. Son analyse du corps humain, de la naissance à la reproduction en passant par la nutrition, pourrait être signée par un médecin. Dans son étude des activités intellectuelles et morales, on croirait lire un philosophe.

L'auteur possède donc une bonne culture générale qui lui permet de saisir l'être dans ses puissances physiques et intellectuelles. L'avocat disparaît si ce n'est pour plaider la cause du composé humain. Il nous décrit même une série d'exercices physiques, genre yoga indien, pour disposer le corps à la vie de l'intelligence (pp. 150 et sq.).

Œuvre de vulgarisation, à la portée du lecteur moyen, ce livre perce une brèche dans l'homme, cet inconnu.

Une abondante biographie permet de recourir aux sources qui alimentent cette *Introduction à la psychologie*. Ne pas oublier qu'il s'agit d'une *introduction*. Ni plus, ni moins.

A. L.

Louis BOUYER — « Introduction à la vie spirituelle ». Desclée & Cie, Tournai, Belgique. 22 cm. 320 pages.

Dans ce précis de théologie ascétique et mystique, l'auteur nous introduit historiquement et dogmatiquement dans la vie spirituelle. Ne pas oublier qu'il s'agit d'une introduction. Il nous montre les routes qui conduisent l'âme à l'union à Dieu. Mais c'est une magistrale introduction qui se ferme sur les sommets de l'union mystique.

A la base se trouvent la parole de Dieu, les prières, les sacrements, puis vient le dépouillement par l'ascèse où apparaissent la spiritualité laïque, monastique et les différentes vocations sacerdotales et religieuses.

La vie spirituelle se développe par la lutte de l'esprit contre la chair, ses passions, ses mauvaises tendances, etc., pour aboutir normalement à la vie illuminative et mystique.

Ce qui rend ce livre prenant c'est sa clarté dans l'exposé des idées et sa simplicité dans le style. Le lecteur moyen pourra facilement s'y retrouver et l'homme du monde y trouvera des pages bien conduites sur la spiritualité laïque (pp. 165-187). Un grand courant de spiritualité authentiquement chrétienne auquel le lecteur ne pourra rester indifférent nous soulève. Le désir naît d'une vie de plus en plus unie à Dieu.

A. L.

Louis BARJON — « Mondes d'écrivains, destinées humaines ». Editions Casterman, 471, rue Saint-François-Xavier, Montréal. 21 cm. 320 pages.

« Ce qui frappe d'abord dans le beau recueil d'études critiques qui constituent ce volume, c'est l'exceptionnelle ouverture d'esprit qui s'y révèle. Le mot catholique, si souvent, hélas ! employé hors de son sens fort qui est universaliste, s'applique ici en toute exactitude », écrit Gabriel Marcel dans la préface.

« Autant de chapitres de ce livre, autant de prises de vues particulières, opposées parfois, selon le tempérament de l'homme... » écrit l'auteur dans l'avant-propos.

Chaque homme est un univers et les chapitres « d'hommes » de ce livre le prouvent généreusement. Le monde du réalisme avec Zola, du régionalisme avec Mistral, de la tradition avec La Varende, du sage avec Duhamel, de l'absurde avec Camus, de l'expansion avec Teilhard de Chardin, etc. Et le petit monde des lettres nous est montré dans « Dix années de prix littéraires » (1950-1959). On y voit que nombre de médiocrités sont primées pour la honte des lettres françaises. Question de faire « choc ». Feu la justice, l'honnêteté.

L'auteur, quoique catholique juge ses contemporains avec discrétion, conscient cependant d'avoir un critère de plus pour mieux connaître tous ces écrivains qui abattent les frontières de leur monde intérieur.

Plus d'un s'y reconnaîtra « parmi les taillis souvent difficilement pénétrables de la littérature contemporaine ».

A. L.

## L'ESPRIT DES LIVRES

Charles KERVEN — « Fils de Corsaire ». 18 cm. 161 pages.

DIÉLETTE — « Claire au Tibet ». 18 cm. 154 pages.

José-M. BOUCHET — « Les cadets de la Montagne Noire ». 18 cm. 166 p.

Les Editions Desclée De Brouwer, 76 bis, rue des Saints-Pères, Paris-VII, dans leur belle collection *Belle-Humeur* nous donnent trois excellents romans d'aventure qui seront sûrement appréciés.

Une aventure sur mer dans *Corsaire* ; le drame d'une solide amitié de deux adolescents dans la *Montagne Noire* ; un voyage au *Tibet* avec réception au palais d'un prince. Trois titres qui promettent des heures exaltantes aux adolescents.

A. L.

Hervé CARRIER, S. J. — « Le sociologue canadien Léon Gérin », Les Editions Bellarmin, 8100, boul. Saint-Laurent, Montréal, 1960. 22 cm. 152 pages.

Une étude fouillée et intelligente de la vie, de l'œuvre et des méthodes de recherche de Léon Gérin (1863-1951). Les sciences économiques et sociales se développant au Canada français à un rythme accéléré, en partie grâce aux « Cahiers de l'Institut Social Populaire » dont cet ouvrage est le cinquième titre, on ne saurait trop en signaler l'intérêt particulier à tous ceux qui veulent se documenter sur le sujet. Alliant une étude critique d'une méthode particulière aux considérations générales d'un spécialiste érudit, cette étude mérite une large diffusion.

G. R.

P. TOUILLEUX — « Introduction aux systèmes de Marx et Hegel », Desclée, Tournai, Belgique, 1960. 21 cm. 184 pages.

L'auteur, professeur aux Facultés Catholiques de Lyon, nous brosse de main de maître, et avec beaucoup de vigueur, une triple initiation, en trois étapes : de Hegel, Feuerbach et Marx, il nous fait une biographie compréhensive, un exposé du système de pensée générale, et une appréciation critique nuancée.

Il ne s'agit pourtant pas d'une vulgarisation où les difficultés sont ignorées, ni d'une schématisation d'où toute substance est absente. Les grands problèmes des trois penseurs sont étudiés objectivement, dans leur propre terminologie. La conclusion sur les forces et les faiblesses du marxisme est l'essai le plus court et le plus dense que je connaisse sur le sujet.

Guy Robert

Claire MARTIN — « Doux-Amer », roman. Cercle du Livre de France, 1960. 21 cm. 192 pages.

Ce deuxième roman de Claire Martin ne dément pas la confiance que nous lui avons témoignée lors de la parution de « Avec ou sans amour » : un subtil contrepoint psychologique, des demi-pages gracieuses et mordantes dont l'auteur a le secret, une écriture cursive et incisive. Et toujours ces réflexions qui donnent un petit frisson dans le dos.

« La mémoire, comme le cœur, se laisse abuser, et souvent par celui-ci, comme de juste ». « Le calcul a large place dans le plus sincère des amours ». « Ces sortes de complaisances envers sa souffrance sont idiotes : on n'arrive même pas à être plus heureux ». « Leurs amours suivant la courbe ordinaire des amours orageuses : disputes fougueuses, réconciliations de moins en moins fougueuses ». « Si. Voilà bien le mot le plus lourd. Il est, avec son aspect tournoyant et son sifflement, inquiétant comme un insecte de la jungle. Si... »

Nous sommes en compagnie de La Bruyère, la Rochefoucauld, Voltaire parfois. On relit des nouvelles du premier livre de Claire Martin pour son plaisir. Dans son roman « Doux-Amer », on relit des chapitres pour la même raison.

Guy Robert

Maurice GAGNON — « Entre tes mains ». Cercle du Livre de France, 1960.

Le dernier livre que j'ai reçu de Maurice Gagnon s'intitulait « *Entre tes mains* ». Sauf erreur, cet auteur donne plus d'un livre par année, et il en est rendu à son sixième : le septième est peut-être déjà en composition chez le linotypiste, et le huitième en chantier ? Pour un écrivain de la trempe de Gagnon, c'est là une technique justifiable et rationnelle : comme Maurois, Benoît ou Mauriac. Ecrire d'abord, ne pas céder à la douce griserie de succès palpitants, passer le cap du troisième bouquin. Laisser applaudir ou braire, et œuvrer patiemment, longuement, régulièrement.

Gagnon m'avait déçu par ses « Chasseurs d'ombres » ; je l'ai dit, comme j'avais dit tout le bien que je pensais de « L'Echéance » ou de « Rideau de neige ». « *Entre tes mains* » n'est pas du meilleur Gagnon, mais c'est du bon Gagnon. Il y a dans la structure même du roman ce qu'on pourrait appeler un dialogue des visions réciproques qui est techniquement habile et psychologiquement intéressant. L'auteur n'a peut-être pas inventé le procédé, mais il l'emploie « selon l'usage ». Et je dirais ici que la possibilité technique de Gagnon lui joue de mauvais tours, alors qu'elle manque à tant d'autres écrivains.

Ces deux chirurgiennes que sont Simone et Yvette nous touchent à plusieurs reprises, et l'on sent l'esprit d'équipe palpiter dans ces deux rangées d'hommes et de femmes autour du billard où se joue la vie de l'homme. Grandeurs et misères de l'esprit d'équipe, avec les sales petites lâchetés, avec les sales petites jalousies qui servent en somme de bouillon de culture aux gestes grands et nobles.

Tél. PO. 7-5318

Tél. résidence : HU. 6-4278

**OCTAVE CHABOT**

Massé & Gauthier Inc. — Realtors  
Immeubles — Administration — Assurance  
Construction — Evaluations

5504, Av. VERDUN

MONTRÉAL-19, P. Q.

Tél. PO. 6-8521

**LALONDE AUTOMOBILE LTÉE**

Mercury — Lincoln — Meteor — Camion Mercury  
Comet — Ford Anglais

3897, BANNANTYNE

VERDUN, P. Q.

Tél. jour : CR. 4-5426

Tél. nuit : (A. FOREST) DU. 7-2307

**DOUCET & DOUCET, LIMITÉE**

Entrepreneurs — Plomberie et chauffage

1640, NORTH (coin Rockland)

OUTREMONT-8, P. Q.

Tél. WE. 5-2633

Tél. WE. 5-2634

**THOMSON-GINGRAS LUMBER CO. LTD.**

1723 ouest, SAINT-JACQUES

MONTRÉAL, P. Q.

HOMMAGES DE

**LES PHARMACIES UNIVERSELLES  
LIMITÉE**

594, boul. PIE IX

MONTRÉAL, P. Q.

HOMMAGES DE

Tél. DU. 8-1492

**PROULX & FRÈRE, LIMITÉE**

Entrepreneurs généraux

2010 est, HENRI-BOURASSA

MONTRÉAL, P. Q.

Tél. WE. 3-1138

**VICTORY TOOL & MACHINE CO. LTD.**

DOLLARD MATHIEU, PRÉSIDENT

250, ROSE-DE-LIMA

MONTRÉAL, P. Q.

Tél. PO. 8-3653

**L. E. BOUCHER, C. C. S.**

Courtier en immeubles — Location  
Assurance générale

1301, MOFFAT

VERDUN, P. Q.

HOMMAGES DU

Tél. LO. 9-5445

**CLUB SPORTIF DE SHERBROOKE INC.**

MARCEL BERNARD, PRÉSIDENT

Idéal pour banquets, réceptions de toutes sortes

113, FRASER

SHERBROOKE, P. Q.

HOMMAGES DES

**FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES**

(La Librairie des Ecoles)

949, CÔTÉ

MONTRÉAL, P. Q.

Tél. PO. 6-2388

OPEN UNTIL 8 P. M.

**RAY'S CLUTCH & BRAKE REG'D.**

R. TESSIER, PROP.

Automotive parts & Supplies — Wholesale

5537-9, HADLEY

MONTRÉAL, P. Q.

Tél. PO. 8-0995

**LINGERIE LAURENCE**

Vêtements pour dames et enfants

5915, LAURENDEAU

MONTRÉAL, P. Q.

**DON D'UN AMI**

Contrat No 3770

Tél. PO. 9-6181

**JACQUES PRINCE**

CHIRURGIEN

4395, Av. VERDUN

VERDUN, P. Q.

Tél. PO. 9-8301

AVEC LES HOMMAGES DU

**Dr JEAN CHOQUET**

4395, Av. VERDUN

VERDUN, P. Q.

Tél. PO. 9-5222

Urologues, Hôpital Général de Verdun

**Dr N. Laroche et Dr P.-M. Bélanger**

Visite : lundi, mardi, mercredi, vendredi  
de 4 h. à 5 h. 30 et de 7 h. à 9 h. p. m.

4395, Av. VERDUN (app. 5)

VERDUN, P. Q.

Tél. PO. 8-0769

**Dr MARIUS PARÉ**

Chirurgien-dentiste

6395, boul. MONK

MONTRÉAL, P. Q.

Tél. PO. 9-5331

AVEC LES HOMMAGES DU

**Dr B. G. HÉMOND, M. D.**

4395, Av. VERDUN (suite 15)

VERDUN, P. Q.

HOMMAGES DE

Tél. PO. 9-4561

**JULIEN S. MACKAY**

NOTAIRE

4948, Av. VERDUN

VERDUN, P. Q.

Tél. PO. 8-9831

**J. A. BINETTE**

Ferronnerie — Vendeur peinture Benjamin Moore

5583, Av. VERDUN

VERDUN, P. Q.

Tél. PO. 7-9981

**ROLAND GADBOIS**

NOTAIRE

453, DE L'ÉGLISE (suite 6)

VERDUN, P. Q.

HOMMAGES DE

Tél. WE. 7-3935-36

**MARCEL BERTHIAUME**

Fleuriste — Décorateur — Membre F. T. D.  
Fleurs télégraphiées dans le monde entier

4275 ouest, NOTRE-DAME

MONTREAL, P. Q.

Tél. PO. 7-9211

CM CHAPEAUX — FOURRURES

**CÉCILE MODES**

Exclusivité de chapeaux faits à la main et remodelage  
Manteaux faits sur mesure — Remodelage — Réparation  
Entreposage — Nous louons des fourrures

1749, DE L'ÉGLISE

MONTREAL, P. Q.

Tél. VI. 5-4300

**MATHIEU & MATHIEU**

AVOCATS

Armand Mathieu, C. R. — François Mathieu, L. L. B. M. A.

132 ouest, SAINT-JACQUES

MONTREAL, P. Q.

Tél. bureau : VI. 5-2416 - 5-2144

Tél. rés. : MO. 9-5592

**RÉMI LUSSIER**

NOTAIRE

515, VIGER (suite 401)

MONTREAL, P. Q.

Tél. bureau : VI. 9-7754

Tél. résidence : RE. 3-7934

**CLAUDE TELLIER, B. A., L. L. L.**

AVOCAT

TELLIER & VALLERAND

10 ouest, St-Jacques (504, Edifice « Themis ») Montréal, P. Q.

Tél. bureau : VI. 2-1161 \*

Tél. résidence : LA. 2-4970

**BRIEN & BRIEN**

NOTAIRES

Antonio Brien — Jacques Brien

934 est, SAINTE-CATHERINE

MONTREAL-24, P. Q.

Tél. LA. 1-2311 - 5282

Cadeaux pour toutes occasions

**JOS. LATULIPPE LTÉE**

Ferronnerie — Peinture — Tapisserie  
Accessoires électriques

2558, ROUEN (coin Frontenac)

MONTREAL, P. Q.

Tél. bureau : UN. 6-6931

Tél. le soir : OR. 1-0540

**GÉRARD HÉBERT, C. R.**

AVOCAT

4 est, NOTRE-DAME (suite 501)

MONTREAL, P. Q.

Tél. VI. 5-3286

**JEAN MIQUELON, C. R.**

AVOCAT

132 ouest, SAINT-JACQUES

MONTREAL, P. Q.

Tél. VI. 9-8463

Depuis 1919

**J. L. VANASSE, ENRG.**

Équipement pour l'extérieur  
et articles de sports

631 ouest, NOTRE-DAME

MONTREAL, P. Q.

Immeuble Crédit-Foncier Franco-Canadien

UN. 1-6701

AVOCAT

5 est, SAINT-JACQUES

**LÉANDRE PRÉVOST**

Lundi et jeudi de 7 à 9 h.

Tél. WE. 2-2885

1190, ISLAND

MONTREAL, P. Q.

Tél. UN. 6-5818

Tél. résidence : LA. 3-6888

**ERNEST ROBILLARD**

NOTAIRE

934 est, SAINTE-CATHERINE (suite 106)

MONTREAL, P. Q.

Tél. VI. 4-2365

NOTAIRES

**BEAUREGARD & BEAUREGARD**

Georges Beauregard, 4090, Old Orchard, Tél. HU. 4-7572

Claude Beauregard, 106, Allard, Dorval, Tél. ME. 1-6491

10 ouest, SAINT-JACQUES

MONTREAL, P. Q.

Jour : 4, est NOTRE-DAME (suite 904)

Tél. UN. 1-4909

**CYRILLE MORAND, B. A., L. L. B.**

AVOCAT ET PROCUREUR

Soir : 2561, HECTOR

Tél. CL. 9-9698

Tél. LA. 6-4901

NOTAIRES

**Jeannotte, Dostaler & Martineau**

J.-Edouard Jeannotte — Jean Dostaler — Jean Martineau

Edifice Cie Mutuelle d'Immeubles Limitée

1306 est, SAINTE-CATHERINE

MONTREAL, P. Q.

Tél. RA. 7-6830

**Dr ARMAND SARRASIN**

et Dr GÉRALD SARRASIN

CHIRURGIENS-DENTISTES

2886, MASSON

MONTREAL, P. Q.

Tél. bureau : UN. 1-2681

Résidence : 4028, Harvard — Tél. HU. 1-5180

**LAURIN LAPOINTE**

AVOCAT

159 ouest, CRAIG (suite 608)

MONTREAL, P. Q.

Tél. VI. 2-9961

**JEAN-PAUL CARDINAL, Q. C.**

Bumbray, Carroll, Cardinal et Dansereau

AVOCATS

132 ouest, SAINT-JACQUES

MONTREAL, P. Q.

Tél. LA. 3-4034 - 3-9993

**ACME MOVING REG'D.**

GENERAL TRANSPORT

Local & Long Distance Moving — Pianos our Speciality  
STORAGE

2455 est, NOTRE-DAME

MONTREAL, P. Q.

- **CONNAISSEZ-VOUS**
- la revue mariale publiée
- par les Pères Dominicains ?

- **LE ROSAIRE**

- abonnement : \$1.00 par an
- 5375, Av. N.-D. de Grâce
- Montréal-28, P. Q.

---

Revue mensuelle publiée à Saint-Hyacinthe, P. Q.

**ABONNEMENTS.** — CANADA : \$5.00 ; ÉTRANGER : \$5.50 ; LE NUMÉRO : \$0.50 ;  
AVEC LE ROSAIRE : \$1.00 EN PLUS ; ABONNEMENT DE SOUTIEN : \$10.00

**DIRECTION :** MAISON MONTMORENCY, COURVILLE (QUÉBEC-5), P. Q.

**ADMINISTRATION :** 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

« Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »

La revue n'est pas responsable des écrits des collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique

HOMMAGES DE LA

**LIBRAIRIE DOMINICAINE**

2715, CHEMIN CÔTE-SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL-26, P. Q., CANADA

*(face à l'Université de Montréal, à l'est de l'Hôpital Sainte-Justine)*

TÉLÉPHONE : REGENT 9-2395\*